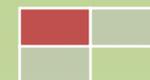


2012

RAPPORT D'ETUDE
SUR LE DEVENIR DES BENEFICIAIRES
DE FORMATIONS INTERVENANT
DANS LE SECTEUR DES SERVICES A LA PERSONNE

GROUPEMENT
ALTERNATIV' Conseil & Accompagnement /
EMERGENTIEL / Cabinet C. DUVAL / Cabinet C. SAINTE LUCE



SOMMAIRE

CONTEXTE GENERAL.....	3
Le rappel de la demande.....	3
La démarche mise en oeuvre dans le cadre de l'étude.....	4
Les moyens et outils de l'étude.....	6
DONNEES CONTEXTUELLES DE L'ETUDE.....	8
Quelques données sur le secteur des Services A la Personne en Martinique.....	8
Les conditions de réalisation de l'étude.....	10
Les organismes de formation et les formations proposées.....	12
Les bénéficiaires des formations de 2008 à 2010.....	15
EXPLOITATION ET ANALYSE DES DONNEES DE L'ETUDE.....	16
Le profil des bénéficiaires des formations entre 2008 et 2010.....	16
Les caractéristiques des formations suivies et les résultats obtenus.....	24
Les caractéristiques des parcours d'insertion des bénéficiaires.....	27
Les conditions d'accès à l'emploi.....	33
Les activités mises en oeuvre dans l'emploi par les professionnels.....	36
La situation actuelle de la cohorte de bénéficiaires.....	41
Le regard des organismes de formation et des employeurs sur la formation SAP.....	42
La vision des organismes de formation et des employeurs sur le secteur des Services A la Personne.....	44
CONCLUSION ET PRECONISATIONS.....	47
ANNEXES.....	51

Contexte général

1. Le rappel de la demande

Cette étude s'inscrit dans le cadre des axes de travail de l'Association de Gestion de l'Environnement de la Formation en Martinique (AGEFMA) qui œuvre pour une mise en corrélation de la formation et de l'emploi en Martinique par le biais d'actions diversifiées. L'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF), organe de l'AGEFMA favorise la réflexion anticipatrice et la mise en œuvre de politiques régionales de formation en adéquation avec la réalité du terrain. C'est à ce titre que l'OREF est amené à favoriser l'émergence d'études afin de mieux appréhender le contexte local de l'emploi - formation et d'assurer un suivi et une évaluation des dispositifs mis en place.

Les dispositifs de formation destinés à professionnaliser les ressources humaines oeuvrant dans le secteur de l'aide à la personne ont été définis comme étant un axe de travail pour la réalisation d'une étude d'évaluation. En effet, la Martinique est l'un des départements français où le vieillissement de la population s'installe inexorablement et avec lui la nécessité de mettre en place des compétences en mesure d'accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne. C'est dans cet objectif que sont financés depuis quelques années, des actions de formation en vue de qualifier les personnes qui se destinent au secteur de l'aide à la personne. Entre 2008 et 2010, ce sont plus de 400 personnes qui ont suivi une formation ou obtenu par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) un titre ou un diplôme de niveau V en lien avec le Service A la Personne.

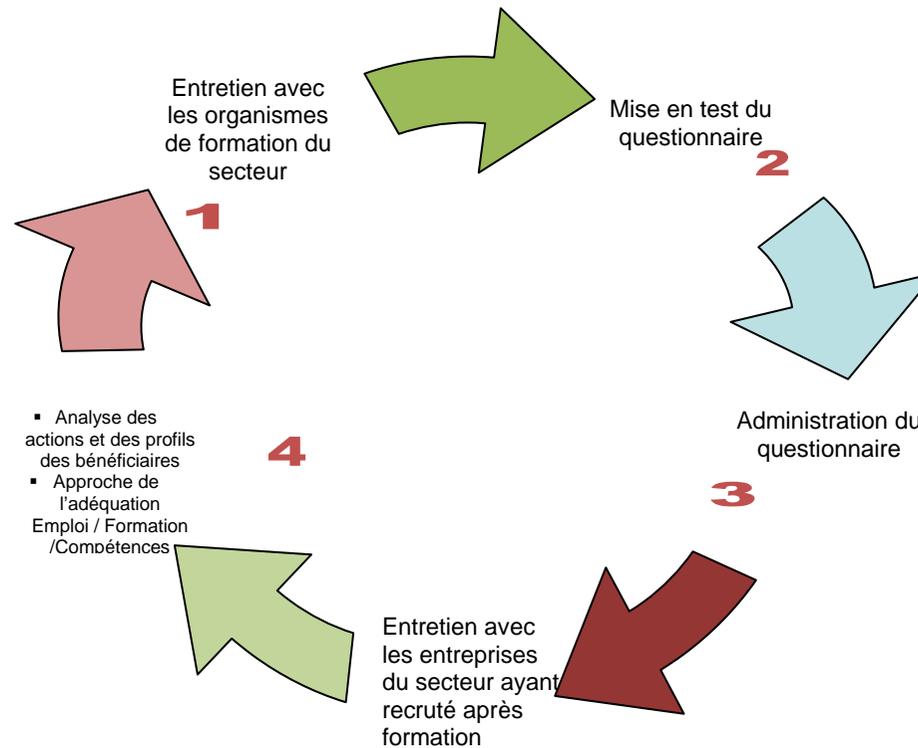
Cette mission qui s'est déroulée du 10 octobre 2011 au 26 mars 2012, s'inscrit dans la perspective de réaliser un état des lieux portant sur la situation de ces personnes à l'issue de la formation et vise à :

- mesurer l'impact des actions de formation ou de démarche de Validation des Acquis de l'Expérience, notamment en termes d'insertion professionnelle dans le secteur des Services A la Personne,
- vérifier l'adéquation entre la formation suivie et les emplois occupés après la formation,

- identifier si les compétences acquises dans le cadre de ces formations correspondent aux besoins des entreprises intervenant dans ce secteur.

2. La démarche mise en oeuvre dans le cadre de l'étude

La démarche d'investigation liée à cette étude s'est articulée autour de six phases dont trois directement auprès des acteurs du terrain. Le schéma ci-après décrit le déroulement et l'articulation des différentes phases



Les phases ci-après ont été mise en œuvre en respectant les objectifs et délais de mise en œuvre prévus :

<i>Phases</i>	<i>Objectif</i>	<i>Date de déroulement</i>
Adaptation du questionnaire d'étude proposé par l'AGEFMA	Améliorer le questionnaire afin de répondre au mieux aux attentes de l'étude et faire valider par l'OREF	10 au 21 octobre 2011
Collecte de données auprès des organismes de formation du secteur des Services A la Personne	Recueillir des données sur les caractéristiques des actions mises en place et Identifier les bénéficiaires	24 octobre au 18 novembre 2011
Administration du questionnaire sur un échantillon d'anciens stagiaires	Apprécier la pertinence des questions	21 au 25 novembre 2011
Adaptation et administration du questionnaire sur la cible totale	Obtenir des données sur le profil des bénéficiaires et mesurer l'impact des actions sur l'insertion de ces personnes Identifier l'adéquation de l'emploi et de ses activités à la formation reçue	28 novembre 2011 au 06 janvier 2012
Collecte de données auprès des entreprises du secteur	Evaluer l'adéquation des compétences détenues par les salariés (anciens stagiaires) au regard des compétences attendues par les entreprises	09 janvier au 27 janvier 2012
Analyse des données résultant de l'enquête	Formaliser les résultats de l'enquête et faire des recommandations	30 janvier au 16 mars 2012

3. Les moyens et outils de l'étude

Les moyens de suivi de l'étude

- des entretiens réguliers entre le chef de projet et le Directeur Technique de l'OREF sur l'avancée des travaux, visant à :
 - ✓ rendre compte régulièrement, au maître d'ouvrage, de l'avancement de la mission et des résultats obtenus au regard aux objectifs définis,
 - ✓ faire valider les différentes étapes de la mission.
- des rencontres avec le comité technique au début, à l'issue de la phase 4 et à la fin de la mission.
- des supports de suivi :
 - ✓ une note de cadrage en début de mission,
 - ✓ un rapport intermédiaire en fin de phase 4,
 - ✓ une note de synthèse à l'issue de chaque phase,
 - ✓ un compte rendu de séance à l'issue de chaque comité.

Les outils de mise en œuvre de l'étude

Dans le cadre de cette étude plusieurs outils ont été utilisés :

- un questionnaire auprès des anciens stagiaires (*Annexe n° 1*) en passation collective et/ ou par téléphone associé à un temps d'échange sur leur vécu de la formation et leurs conditions d'exercice du métier,
- un guide d'entretien de visu destiné aux responsables des organismes de formation (*Annexe n° 2*) mettant en place des actions dans le domaine des services à la personne,
- un guide d'entretien de visu destiné aux chefs d'entreprises (*Annexe n° 3*) ayant embauché d'anciens stagiaires,
- l'outil SPHINX pour la saisie et l'analyse des données.

Les outils de validation de l'étude

- un rapport final d'étude détaillé tenant compte des remarques et suggestions du comité technique et du comité de lecture, présentant les principaux résultats,
- une note de synthèse,
- l'ensemble des questionnaires renseignés,
- le fichier des personnes contactées pour la réalisation de cette étude,
- le fichier des personnes interrogées,
- le cahier des tris à plats et des tris croisés.

Données contextuelles de l'étude

En préambule à l'analyse des données du terrain, plusieurs éléments contextuels sur lesquels s'appuie l'étude sont à prendre compte :

1. Quelques données sur le secteur des Services A la Personne en Martinique

Les services à la personne regroupent l'ensemble des services contribuant au mieux-être des citoyens à leur domicile. On y distingue :

- les services à la famille : garde d'enfants, soutien scolaire, cours à domicile, garde-malade...,
- les services de la vie quotidienne : travaux ménagers, préparation des repas à domicile, livraison des repas et courses à domicile, petits travaux de jardinage...,
- les services aux personnes dépendantes : assistance aux personnes âgées, assistance aux personnes handicapées, conduite de véhicule personnel...

Depuis quelques années, les Services A la Personne connaissent une très forte croissance. Celle – ci est la conséquence de transformations tant économiques que sociales qui touchent à divers axes dont le vieillissement de la population. Si on en croit les projections de l'INSEE, en 2020 en Martinique :

- 107 690 personnes seront âgées de 60 ans et plus soit 26,41 % de la population,
- 37 562 personnes auront 75 ans soit 9,21 % de la population.

Cette situation trouve ses origines dans l'amélioration progressive des conditions de vie et d'accès aux soins qui entraîne un allongement de la durée de vie ; cette dernière augmentant depuis cinquante ans en moyenne de trois mois par année.

Inéluctablement, ce vieillissement de la population s'accompagne d'une perte d'autonomie physique et psychologique se manifestant par exemple par une incapacité à sortir seul de son domicile, à faire sa toilette, ses courses, à prendre en charge son repas... Pour pallier à cette situation, le secteur a vu l'émergence de professionnels, regroupés en association, en entreprise ou au sein des Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS).

En Martinique, les dernières statistiques de la Direction des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIECCTE) font ressortir 151 structures des Services A la Personne actives et situées :

dans la zone nord : 40

dans la zone centre : 71

dans la zone sud : 40

43 % d'entre elles sont des associations, 54,4 % des entreprises et 2,6 % des CCAS.

Par ailleurs, le Pôle Emploi en novembre 2011 fait état de 11 300 demandeurs d'emploi recherchant un métier dans les Services A la Personne, plus particulièrement dans les services domestiques, le nettoyage des locaux ou l'assistance auprès des adultes. Parallèlement, ce sont 1400 offres qui ont été recensées sur ce même secteur.

La prise en charge des personnes âgées est en Martinique dévolue au Conseil Général qui, pour la définition et la mise en place de ses actions s'appuie sur le schéma gérontologique. Le 22 janvier 2009, le 3^{ème} schéma gérontologique pour la période 2009 – 2013 a été adopté par l'assemblée plénière. Il vise quatre axes :

- **Axe 1** : Améliorer le cadre de vie des personnes âgées et assurer la reconnaissance des métiers du maintien à domicile.
- **Axe 2** : Adapter l'offre d'hébergement.
- **Axe 3** : Favoriser la prévention de la maladie d'Alzheimer et des pathologies apparentées ainsi que l'accompagnement des malades et de leurs parents.
- **Axe 4** : Développer l'information et la coordination.

2. Les conditions de réalisation de l'étude

a. Phase de collecte de données auprès des organismes de formation

Pour mener à bien cette étude, nous avons contacté 13 organismes de formation (*Annexe n°4*) préalablement répertoriés par l'OREF et rencontré 9 d'entre eux. Les difficultés suivantes se sont imposées à nous :

- difficulté à joindre les référents au sein des organismes de formation et centres valideurs. La Fédération Martiniquaise des Associations et Clubs du 3^{ème} Age (FMAC) et la Direction de la Santé et du Développement Social (DSDS) par exemple n'ont pu être rencontrées malgré de nombreuses tentatives.
- délai d'obtention des listes assez long pour certains organismes déjà mobilisés sur d'autres priorités.
- inadaptation de certaines formations au domaine des Services A la Personne : Chambre de Métiers et Centre de Formation d'Apprentis Agricole (CFAA).
- non obtention auprès de la DSDS, de la liste des personnes ayant validé leurs acquis sur le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) entre 2008 et 2010.

Parmi les formations dispensées dans le domaine des Services A la Personne, à la demande de l'OREF, seules trois d'entre elles ont été retenues pour l'étude :

- la formation d'Auxiliaire de vie sociale,
- la formation d'Assistante de vie aux familles,
- la formation préparant au BEPA SAP (Service A la Personne).

Les formations achevées en septembre, octobre et novembre 2011 n'ont pas été intégrées à l'étude, ne permettant pas un recul suffisant pour approcher l'axe « Insertion ».

b. Phase de collecte de données auprès des anciens stagiaires

Cette phase a été mise en place à partir d'une liste de 409 bénéficiaires (*Annexe n° 5*) ayant suivi une formation dans le domaine des SAP, entre 2008 et 2010, obtenue des différents organismes de formation rencontrés.

Cette liste a été entièrement exploitée et a permis de toucher 274 personnes.

135 personnes n'ont pu être jointes pour les motifs ci – après :

- coordonnées non fiables / interruption de la ligne téléphonique : 59 personnes,
- personnes hors du département pour formation, maladie ou projet professionnel : 12 personnes,
- refus de participer à l'étude : 4 personnes,
- non réponse : 60 personnes malgré des messages laissés sur leur répondeur et les relances régulières.

Les principaux résultats suivants reposent donc sur l'enquête menée auprès de 274 personnes, dont un échantillon test de 30 personnes. Les entretiens ont eu lieu à partir d'un questionnaire soumis en présentiel de manière collective ou par téléphone pour les personnes qui ne pouvaient se déplacer le jour des entretiens de groupe.

c. Phase de collecte de données auprès des entreprises

Cette phase a permis de rencontrer 33 employeurs (**Annexe n° 6**) dont les coordonnées nous avaient été transmises par les anciens stagiaires des formations SAP rencontrés. Sur la base d'un guide d'entretien, nous avons collecté des données auprès de :

- 17 structures d'aide à domicile,
- 7 maisons de retraite / centre de convalescence,
- 6 employeurs particuliers. A noter que les anciens stagiaires ont émis une réticence à transmettre les coordonnées des particuliers employeurs,
- 1 crèche,
- 2 autres types de structures (Martinique Autisme et ADAPEI).

3. Les organismes de formation et les formations proposées

Le tableau ci-après met en évidence la répartition des formations visées par cette étude par organisme de formation et le nombre de participants :

Organismes de formation	DEAVS	Assistante de vie aux familles	VAE Assistante de vie aux familles	BEPA SAP	TOTAL
AFPA		71	56		127
CFPPA du Robert				14	14
CFPPA du Gros Morne				14	14
GSI	47				47
GRETA Nord Atlantique	34				34
GRETA Centre et Nord Caraïbe	65				65
GRETA Sud	32				32
CE CEDILLE	20				20
MIC FORMATION	15				15
IFMES	41				41
TOTAL	254	71	56	28	409

Le DEAVS concerne 62,1 % de la population totale étudiée.

La formation Assistante de vie aux familles a été suivie par 17,4 % de la population totale étudiée.

La VAE Assistante de vie aux familles concerne 13,7% de la population totale étudiée.

Le BEPA SAP a été suivi par 6,8 % de la cible totale interrogée.

Les principales caractéristiques des formations concernées par l'étude sont présentées dans le tableau comparatif ci – dessous :

	Formation d'Auxiliaire de vie	Formation d'Assistante de vie aux familles	Formation BEPA SAP
Niveau de la formation	V	V	V
Principaux éléments de contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance de la personne ▪ Accompagnement et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne ▪ Animation de la vie sociale et relationnelle ▪ Accompagnement et aide dans les actes ordinaires de la vie quotidienne ▪ Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé ▪ Communication professionnelle et vie institutionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Découverte de la formation et de l'emploi d'Assistant de vie ▪ Assistance des personnes dans la réalisation de leurs tâches domestiques ▪ Garde active des enfants et des bébés à domicile (<i>hygiène, les premiers secours, les gestes et postures, développement, alimentation, sommeil, jeux, activités, loisirs, transmission des informations aux parents, contexte légal d'exercice de l'activité</i>) ▪ Assistance des personnes dans la réalisation des actes de leur vie quotidienne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expression, communication et pratiques de la langue française ▪ Vie sociale, civique et culturelle ▪ Initiative au monde contemporain ▪ Pratique d'une langue étrangère ▪ Le corps et les activités physiques ▪ Mathématiques et traitement de données ▪ Connaissance de l'environnement professionnel ▪ Services liés à l'alimentation, l'hygiène et la prévention ▪ Services liés au confort et au bien-être des personnes ▪ Connaissance et pratique des instruments et moyens usuels de communication ▪ Langages et attitudes dans les relations humaines ▪ Initiation à des techniques d'animation ▪ Sensibilisation au développement de l'enfant
Durée	9 mois / 1 064 heures	6 mois / 840 heures	2 ans / 1 860 heures
Stages professionnels	560 heures de stage soit 16 semaines	9 semaines	10 à 12 semaines de stage en plusieurs séquences
Sanction	Diplôme d'Auxiliaire de vie sociale (DEAVS)	Titre professionnel	Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole « Services aux Personnes »

<p>Principaux champs d'activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aider à la réalisation ou réalise les achats alimentaires ▪ Participer à l'élaboration des menus, aide à la réalisation ou réalise les repas ▪ Aider à la réalisation ou réalise l'entretien courant du linge ▪ Aider à la réalisation ou réalise le nettoyage des surfaces ▪ Stimuler les activités intellectuelles, sensorielles et motrices par les activités de la vie quotidienne ▪ Aider à la mobilisation, aux déplacements ▪ Aider à l'habillage et au déshabillage ▪ Aider à la toilette ▪ Stimuler les relations sociales, écoute, dialogue ▪ Accompagner dans les activités de loisir et de la vie sociale ▪ Aider à la gestion des documents et les démarches administratives ▪ Observer et contribuer à l'analyse de la situation sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien ▪ Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile ▪ Assister les personnes dans l'entretien de leur cadre de vie et dans la préparation de leur repas 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la réception des structures d'accueil ▪ Assurer la communication avec les usagers ▪ Animer ▪ Entretien du matériel et les locaux ▪ Réaliser les soins corporels des personnes dépendantes ▪ Prendre en charge l'alimentation et de la petite restauration ▪ Servir de relais entre la personne dépendante et l'équipe de soins ▪ Administrer la vie quotidienne des personnes dépendantes ▪ Participer aux activités de la vie professionnelle et sociale
---	--	---	---

4. Les bénéficiaires des formations de 2008 à 2010

Suite aux rencontres avec les organismes de formation, nous avons obtenu une liste de 409 personnes, réparties quasiment sur toutes les communes de l'île.

Territoire de résidence des bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires ayant suivi une formation	Nombre de bénéficiaires ayant suivi une « VAE »	TOTAL
Communauté d'Agglomération du Centre Martinique (CACEM)	87	13	100
Communauté des Communes du Nord Martinique (CCNM)	161	35	196
Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM)	105	8	113
TOTAL	353	56	409

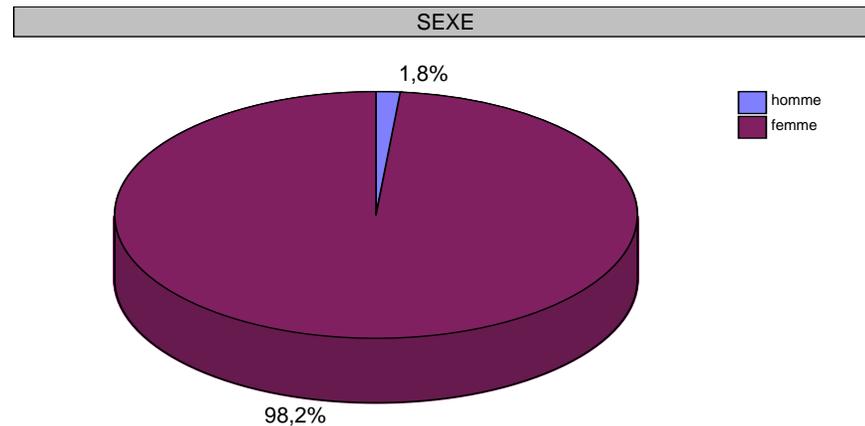
Exploitation et analyse des données de l'étude

Les résultats suivants reposent sur l'enquête menée auprès de 274 personnes.

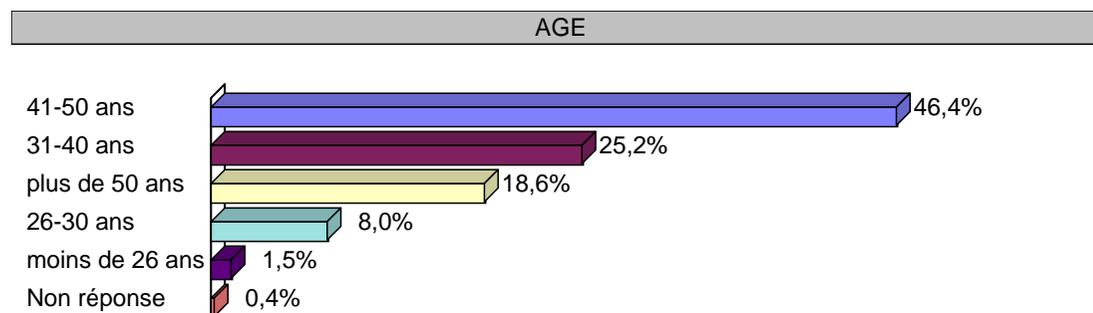
1. Le profil des bénéficiaires des formations entre 2008 et 2010

a. Une situation personnelle qui se caractérise par :

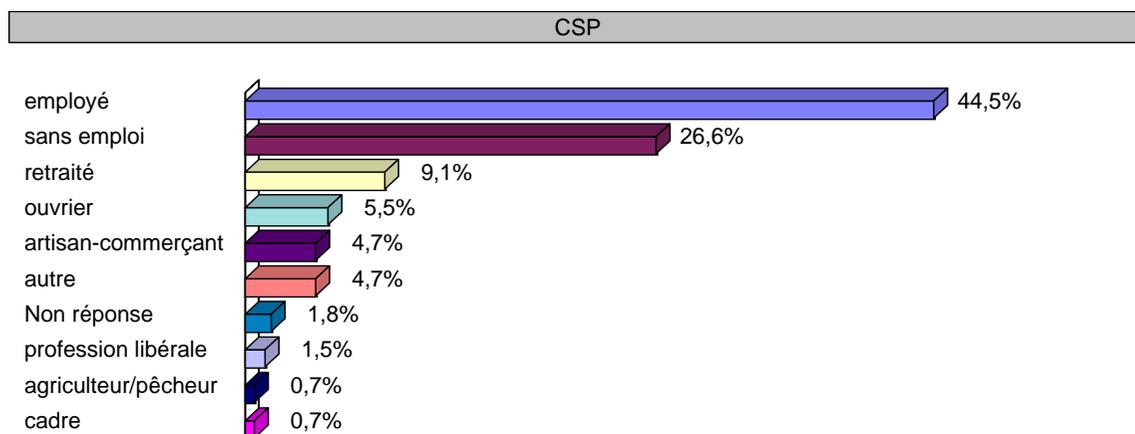
- **Une forte majorité de femmes** dans la population interrogée (*Annexe n° 7*). Seuls 5 hommes ont participé à ces formations entre 2008 et 2010. Ce résultat confirme la représentation que l'on a de ces métiers du secteur SAP.



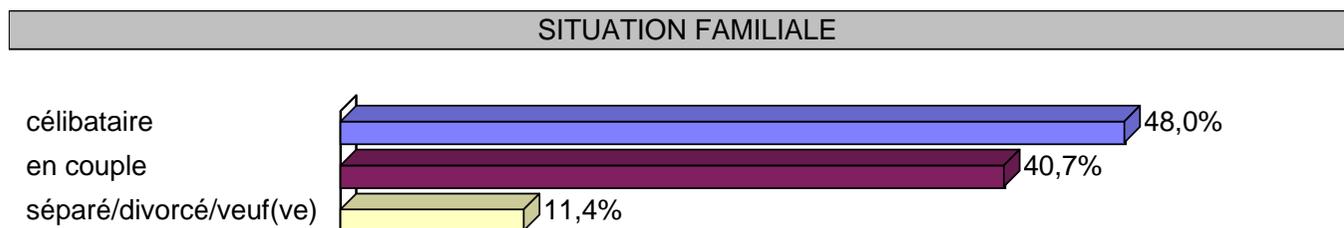
- **Une population prioritairement sénior (Annexe n° 8) :** 65,2 % des personnes interrogées ont plus de 41 ans et 1,5 % moins de 26 ans. Les jeunes se positionnent peu sur ce type de formation.



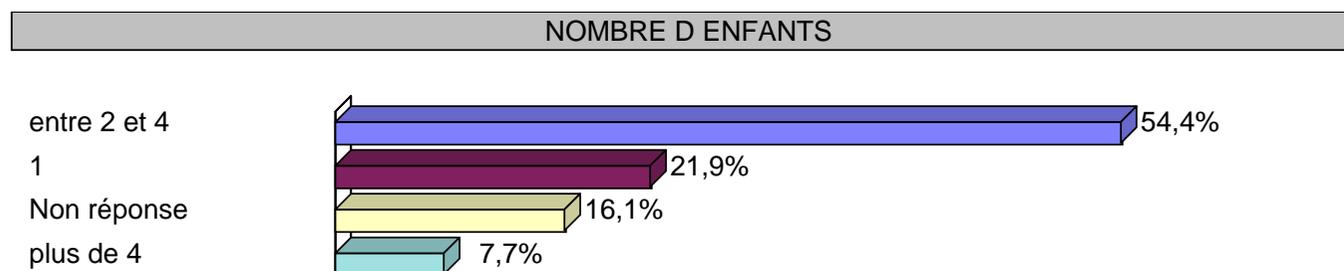
- **Une majorité d'employés (Annexe n° 9)** parmi les chefs de famille pour plus de 44 % d'entre eux et sans emploi pour 27 %.



- **Une prédominance de personnes seules avec enfants** (*Annexes 10 et 11*). En effet, 59,1 % de la population interrogée déclarent être célibataires / séparés / veufs et 40,5 % en couple. Par ailleurs, 83,9 % de la population interrogée ont des enfants. Ces résultats mettent en évidence un nombre important de familles monoparentales.



- **Une forte majorité de famille avec 1 à 4 enfants** (*Annexe 12*)



- **Une concentration de l'habitat de la population interrogée (Annexe n° 13) sur :**

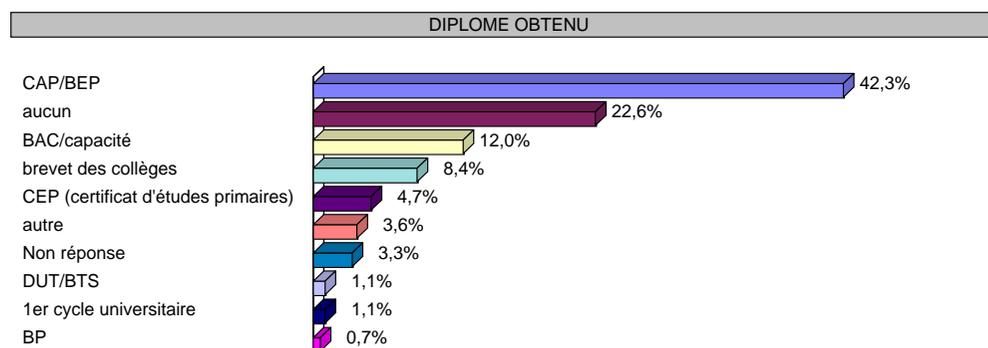
la seule commune de Fort de France soit 14,6 %.

le Nord atlantique (du Robert à Basse Pointe), soit 35 %.

Le sud (Anses d'Arlets, Diamant, Sainte Luce, Rivière Pilote, Marin et Sainte Anne) est faiblement représenté soit 11,7 %.

b. Un niveau d'étude avant formation qui est caractérisé par :

- **Des personnes majoritairement de niveau V (Annexe n° 14 et 15) pour 43 % de la cible.** Par ailleurs, on note que 14 % de la population interrogée possède le BAC et plus. Ces formations sont prioritairement choisies par des personnes dites de bas niveau de qualification.

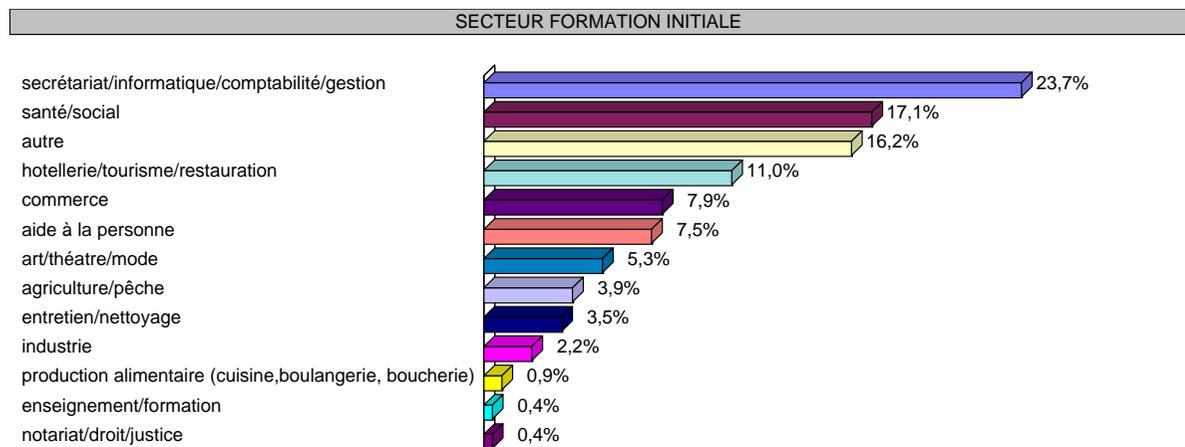


En croisant les données « âge / diplôme », il apparaît que :

- ✓ parmi les + de 31 ans, 73,9 % n'ont aucun diplôme et 32,6 % sont titulaires du BAC,
- ✓ les – de 30 ans ont au moins le brevet des collèges ou le CAP et 56,8 % de cette tranche ont un BAC,
- ✓ 14,1 % des 26 / 50 ans ont un niveau supérieur au BAC.

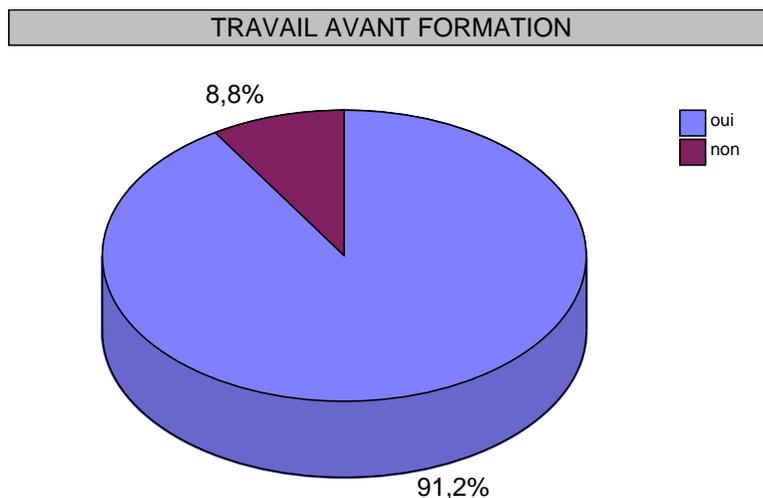
Diplôme obtenu Age	Aucun diplôme	CEP	Brevet des collèges	CAP/BEP	BP	Bac / Capacité	DUT/BTS	1 er cycle universitaire	Au -delà	Autre	Non réponse	TOTAL
Moins de 26 ans	0,0 %	0,0 %	25,0 %	50,0 %	0,0 %	25,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100 %
26-30 ans	0,0 %	0,0 %	4,5 %	50,0 %	0,0 %	31,8 %	4,5 %	4,5 %	0,0 %	4,5 %	0,0 %	100 %
31 – 40 ans	23,2 %	0,0 %	1,4 %	40,6 %	1,4 %	23,2 %	2,9 %	1,4 %	0,0 %	2,9 %	2,9 %	100 %
41 – 50 ans	25,2 %	3,9 %	11,8 %	46,5 %	0,0 %	5,5 %	0,0 %	0,8 %	0,0 %	3,1 %	3,1 %	100 %
Plus de 50 ans	25,5 %	15,7 %	9,8 %	31,4 %	2,0 %	3,9 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	5,9 %	5,9 %	100 %

- Une formation initiale principalement dans le secteur du tertiaire (*Annexe n° 16*) plus spécifiquement :
l'aide à la personne / santé social pour 24,6 %,
le secrétariat pour 23,7 %.



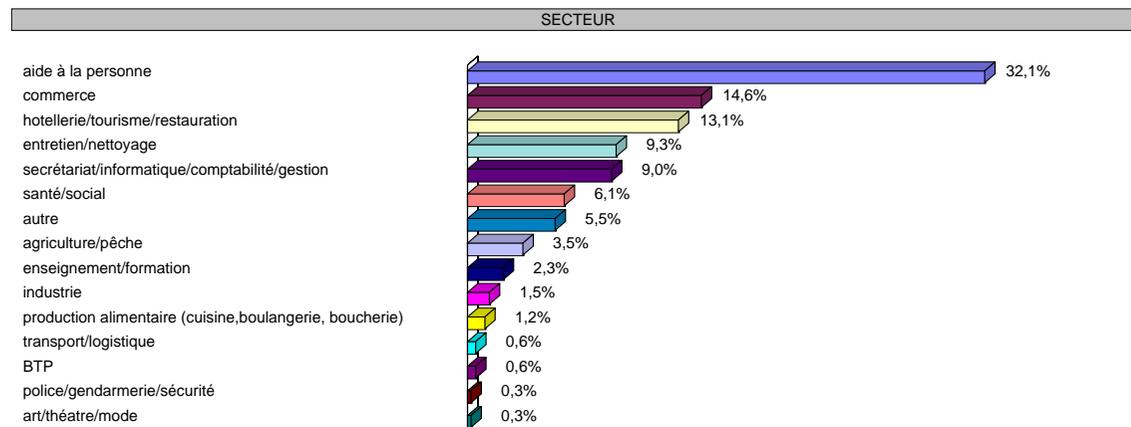
c. Un profil professionnel caractérisé par :

- Une prépondérance de personnes possédant une expérience professionnelle : 91,2 % de la cible avait travaillé avant la formation « Service A la Personne » (*Annexes 17 à 20*).

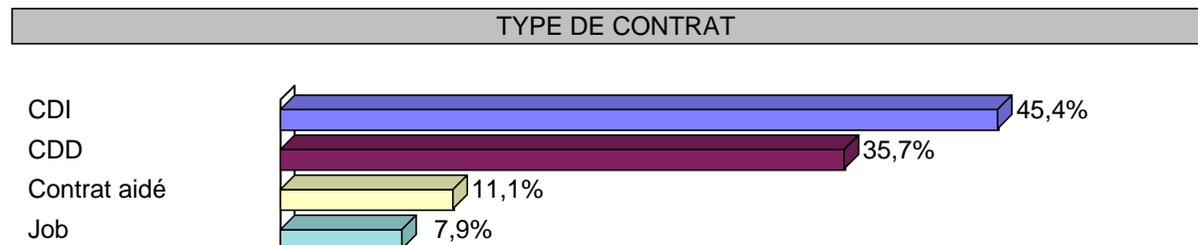


Pour la plupart :

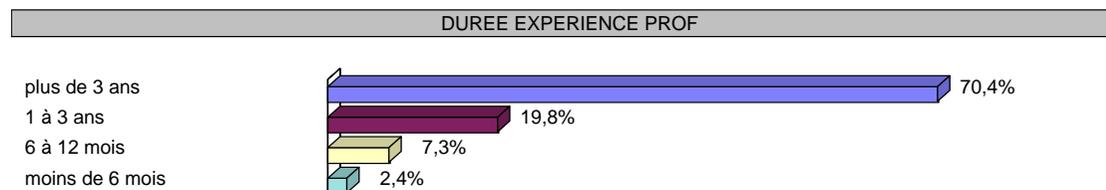
- ✓ dans le secteur de l'aide à la personne et du social, soit 38,2 %,
- ✓ dans le secteur du commerce, soit 14,6 %,
- ✓ dans le secteur de l'hôtellerie, soit 13,1 %. Nombreux sont ceux qui y ont été orientés vers la formation « Services A la Personne » suite à une cellule de reclassement.



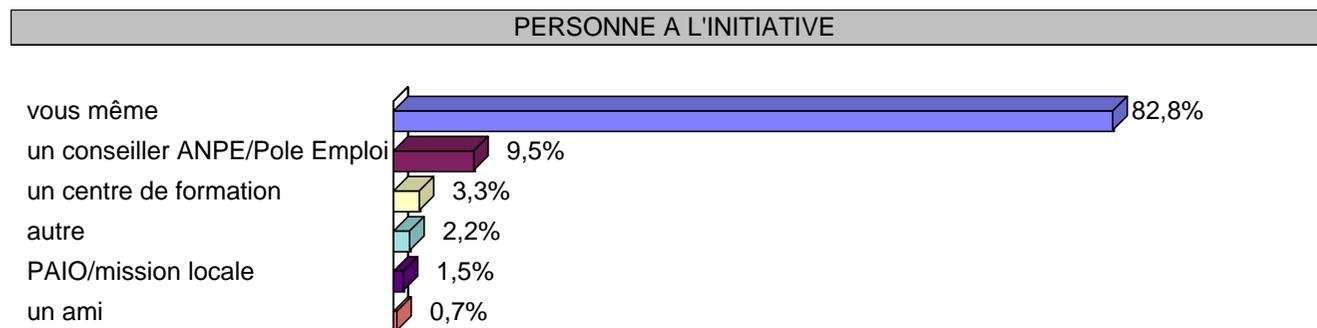
✓ en CDI à 45,4 %,



✓ avec une expérience professionnelle de plus de trois ans (70,4 % d'entre eux),



d. Une motivation dans le choix de la formation qui s'inscrit dans une démarche personnelle pour 82,8 % des personnes interrogées (*Annexes n° 21 et 22*).

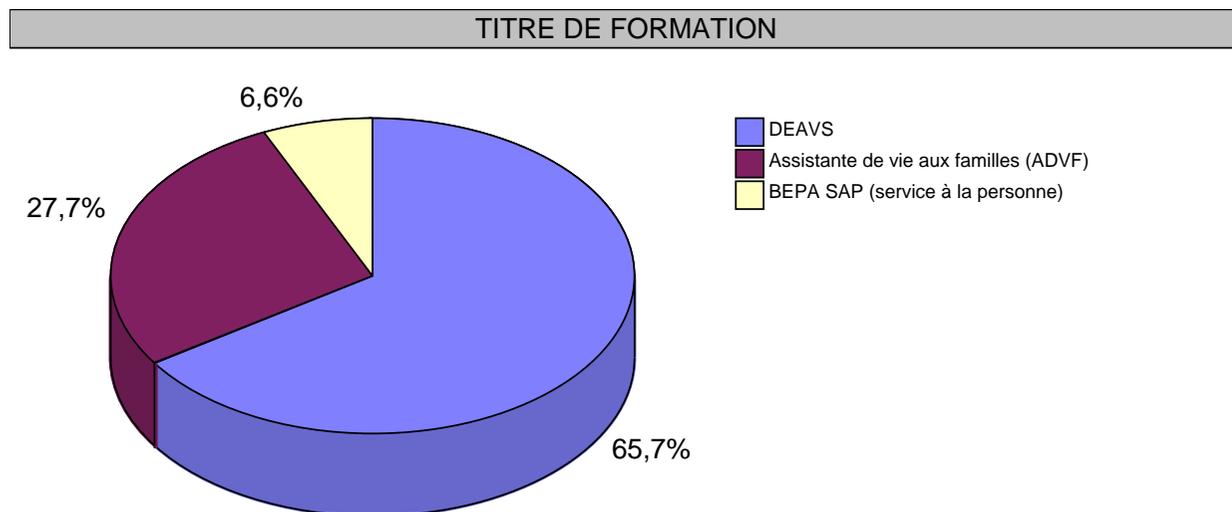


et qui vise :

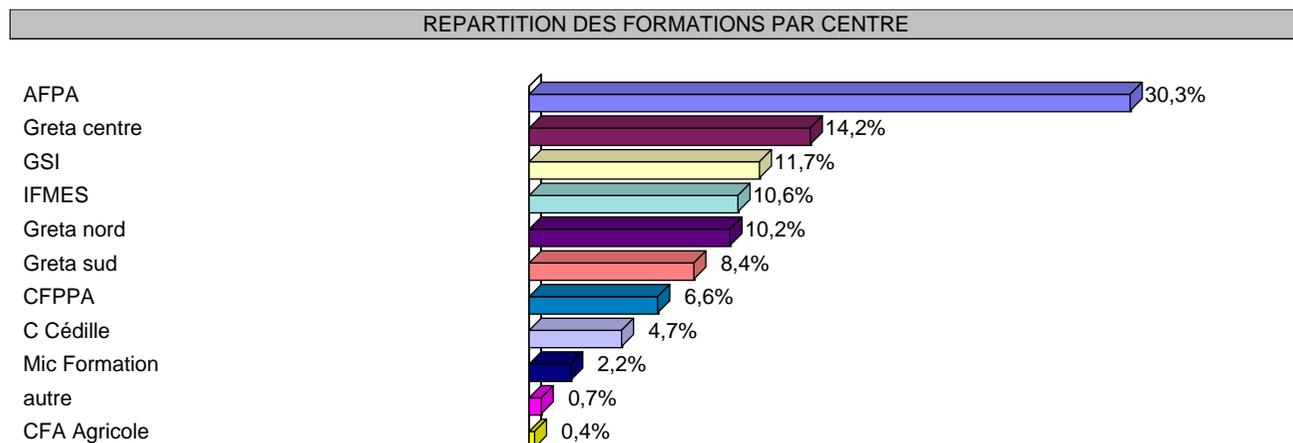
- ✓ un diplôme pour 30,3 % des personnes,
- ✓ une reconversion professionnelle pour 16,4 % de la cible interrogée,
- ✓ une acquisition de nouvelles compétences pour 15,7 % des personnes,
- ✓ un travail pour 14,7 % d'entre elles. 64,7 % des personnes interrogées étaient demandeurs d'emploi avant la formation,
- ✓ une facilitation d'accès à la formation d'Aide-Soignante ou Aide Médico Psychologique pour 14,7 % des personnes interrogées. Selon les personnes concernées, l'accès direct à ces formations n'est pas évident en Martinique, compte-tenu du nombre de places limité. Certains font le choix de partir en France hexagonale pour préparer ces formations.

2. Les caractéristiques des formations suivies et les résultats obtenus

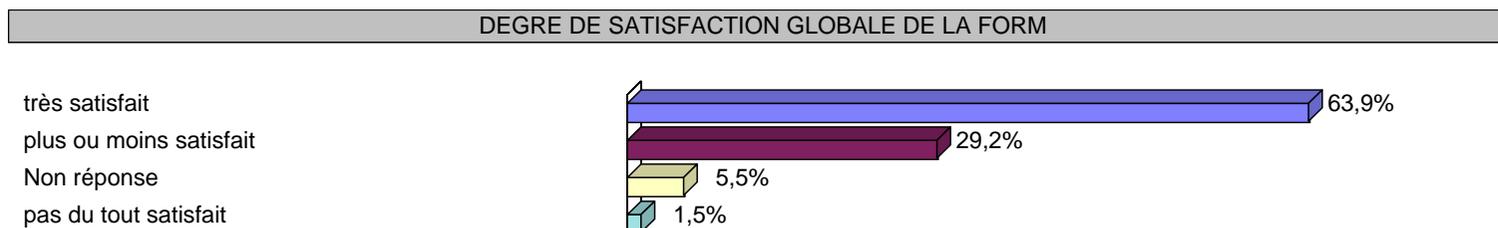
- **Le DEAVS reste le diplôme le plus préparé** pour 65,7 % des personnes (*Annexe n° 23*). Le BEPA SAP est la formation la moins représentée.



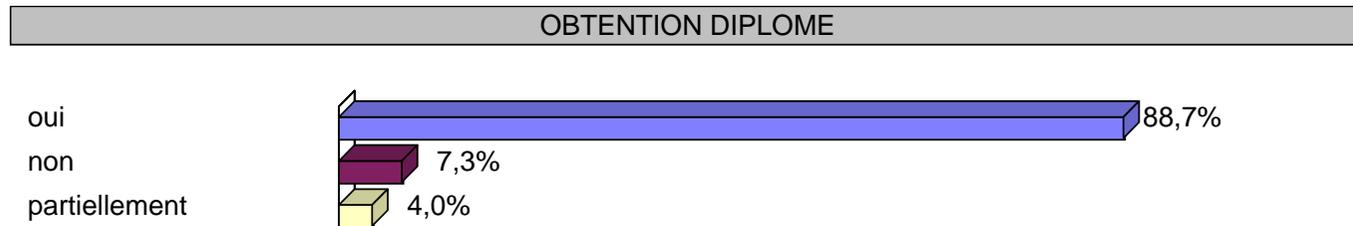
- **La majorité des organismes de formation préparent au DEAVS.** En effet, la formation DEAVS représente 62,0 % des formations dans le domaine des SAP. En revanche, seule l'AFPA forme au titre d'Assistante de vie aux familles (30,3 % des formations) et les CFPPA du Robert et du Gros Morne au BEPA SAP (6,2 % des formations) (*Annexes 24 à 25*).



- En général, **les personnes interrogées sont très satisfaites des actions de formation suivies** (*Annexe n° 26*).



- **88,7 % personnes interrogées** sont allées jusqu'au terme de la formation et **ont obtenu leur diplôme ou titre.**



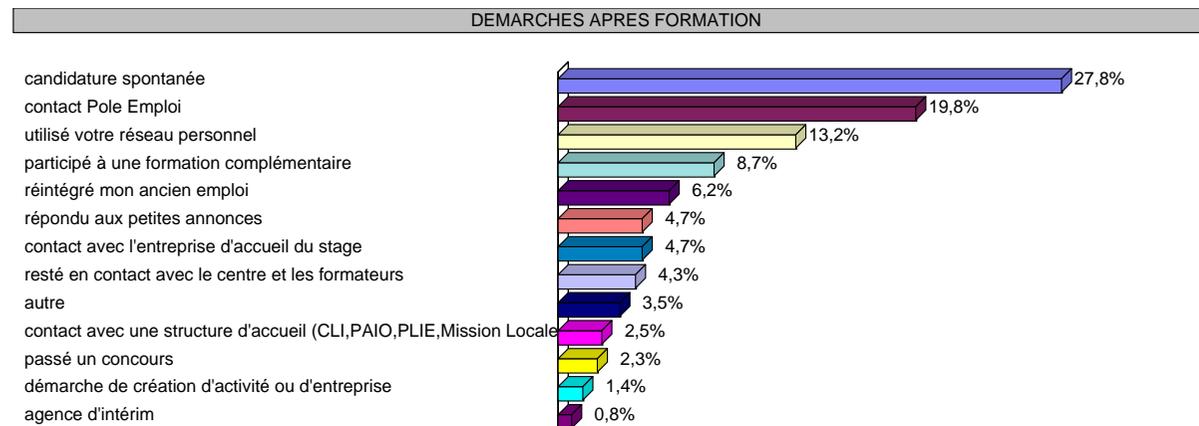
100 % des Assistantes de vie aux familles ont obtenu leur titre professionnel contre 85,0 % pour le DEAVS et 77,8 % pour le BEPA SAP.

OBTENTION DIPLOME	oui	non	partiellement	TOTAL
TITRE DE FORMATION				
DEAVS	85,0%	8,9%	6,1%	100%
Assistante de vie aux familles (ADVF)	100%	0,0%	0,0%	100%
BEPA SAP (service à la personne)	77,8%	22,2%	0,0%	100%
TOTAL	88,7%	7,3%	4,0%	100%

Globalement, on note un taux de réussite important à l'issue de la formation.

3. Les caractéristiques des parcours d'insertion des bénéficiaires

- A l'issue de la formation, les personnes ont entrepris prioritairement **les démarches suivantes** (*Annexe n° 27*) :
 - ✓ envoi de candidatures spontanées à 27,8 %,
 - ✓ contact pôle emploi à 19,8 %,
 - ✓ utilisation du réseau personnel à 13,2 %,
 - ✓ très peu de personnes ont opté pour l'agence d'intérim ou la création d'activité.



Sur la population des personnes ayant trouvé un emploi dans le secteur des Services A la Personne, on constate que :

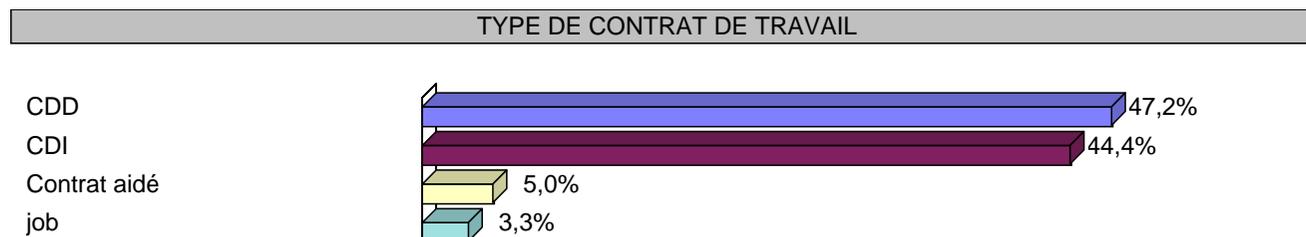
- ✓ 30,4 % ont trouvé en utilisant les candidatures spontanées,
- ✓ 21,2 % après avoir contacté le pôle emploi,
- ✓ 14,4 % ont utilisé le réseau personnel.

Cependant, on ne peut affirmer laquelle de ces démarches a davantage favorisé l'insertion professionnelle (*Annexe n° 28*).

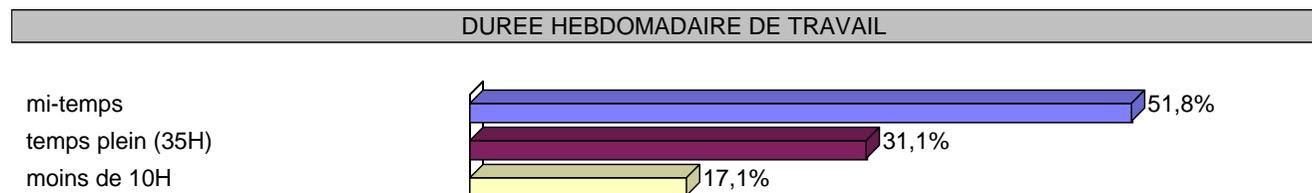
▪ Les démarches ont abouti aux conclusions suivantes :

✓ **58,1 % des personnes ont trouvé un emploi dans le secteur des Services A la Personne (Annexe n° 29)** dont

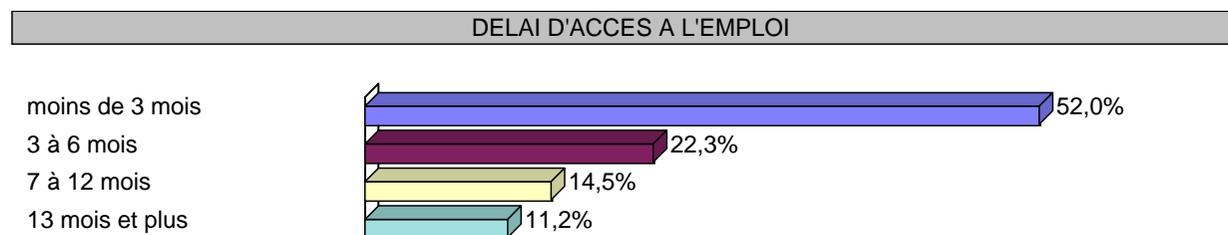
➤ 44,4 % en CDI et 47,2 % en CDD,



➤ 68,9 % sont à temps partiel,



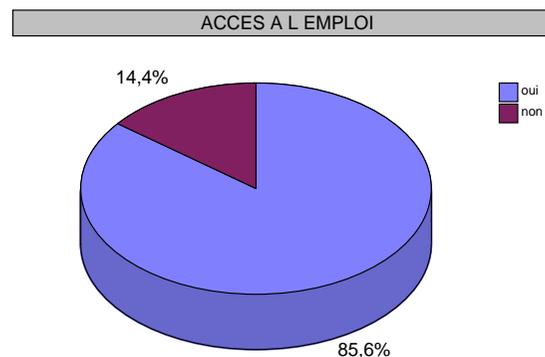
➤ Plus de la moitié a trouvé l'emploi en moins de 3 mois,



Le délai d'accès à l'emploi est variable selon la formation. En effet, 80,7 % des titulaires du DEAVS ont trouvé du travail dans les 6 mois qui ont suivi la formation contre 62,1 % des ADVF et 71,5 % des BEPA SAP.

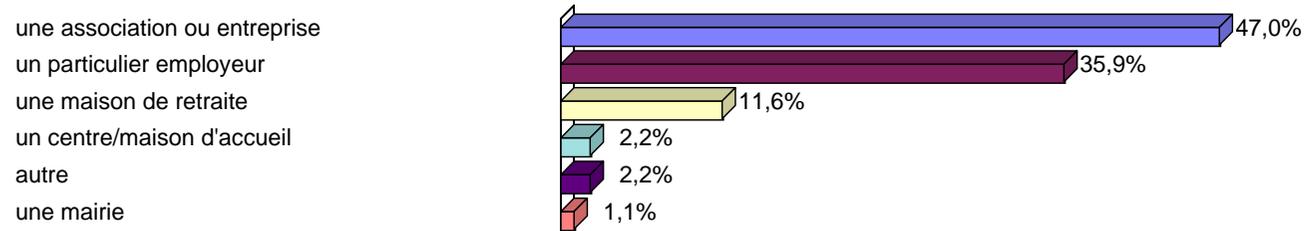
COMBIEN DE TPS POUR EMPLOI TITRE DE FORMATION	COMBIEN DE TPS POUR EMPLOI				TOTAL
	moins de 3 mois	3 à 6 mois	7 à 12 mois	13 mois et plus	
DEAVS	53,5%	27,2%	13,2%	6,1%	100%
Assistante de vie aux familles (ADVF)	50,0%	12,1%	17,2%	20,7%	100%
BEPA SAP (service à la personne)	42,9%	28,6%	14,3%	14,3%	100%
TOTAL	52,0%	22,3%	14,5%	11,2%	100%

➤ 85,6 % des personnes considèrent que la formation suivie leur a permis d'accéder à l'emploi,



➤ près de la moitié des personnes insérées a trouvé l'emploi dans une association et 1/3 chez un particulier employeur. Les maisons de retraite et centres d'accueil sont peu pourvoyeurs d'emplois,

QUEL TYPE D'EMPLOYEUR POUR EMPLOI SAP



- les activités les plus récurrentes sont essentiellement l'entretien de la maison et des vêtements, la préparation des repas et l'hygiène corporelle. Les activités de loisir et d'éveil sont faiblement représentées, les familles des bénéficiaires ne mesurant pas la nécessité de ce type d'activités, selon les dires des intervenants à domicile,
- 62,8 % de ces personnes occupent toujours cet emploi,

A l'issue de la formation, 66,3 % des titulaires du titre professionnel ADVF ont trouvé un emploi dans le secteur des SAP, contre 56,4 % des titulaires du DEAVS et 36,8 % des titulaires du BEPA SAP. On note que 36,8 % des titulaires du BEPA SAP n'ont pu accéder à l'emploi depuis la fin de la formation.

En conclusion, le BEPA SAP est moins facilitateur d'emploi que les deux autres formations.

<i>Entre la formation et aujourd'hui</i> <i>Titre de la formation</i>	<i>Travail dans le secteur du SAP</i>	<i>Travail dans un secteur différent du SAP</i>	<i>Participé à une autre formation</i>	<i>Créé une entreprise</i>	<i>Rien</i>	TOTAL
DEAVS	56,4 %	11,4 %	21,8 %	1,5 %	8,9 %	100,0 %
ADVF	66,3 %	6,7 %	20,2 %	1,1 %	5,6 %	100,0 %
BEPA SAP	36,8 %	10,5 %	15,8 %	0,0 %	36,8 %	100,0 %

Si on croise le titre de la formation suivie et la catégorie d'employeur, on observe que 100 % des titulaires du BEPA SAP travaillent au domicile des personnes (particuliers employeurs ou structure d'aide à domicile) contre 83,1 % des Assistantes de vie aux familles et 81,7 % des titulaires du DEAVS.

14,7 % des titulaires du DEAVS sont embauchés en maison de retraite et centre d'accueil contre 13,6 % des Assistantes de vie aux familles. Aucun titulaire du BEPA SAP n'a été embauché dans ce type de structure.

<i>Type d'employeur</i> <i>Titre de la formation</i>	<i>Particulier employeur</i>	<i>Association ou entreprise d'aide à domicile</i>	<i>Mairie</i>	<i>Centre / Maison d'accueil</i>	<i>Maison de retraite</i>	<i>Autre</i>	TOTAL
DEAVS	33,0 %	48,7 %	0,9 %	1,7 %	13,0 %	2,6 %	100,0 %
ADVF	40,7 %	42,4 %	1,7%	3,4 %	10,2 %	1,7 %	100,0 %
BEPA SAP	42,9 %	57,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %

✓ **21,0 % des personnes interrogées ont suivi une autre formation (Annexe n° 30) dont :**

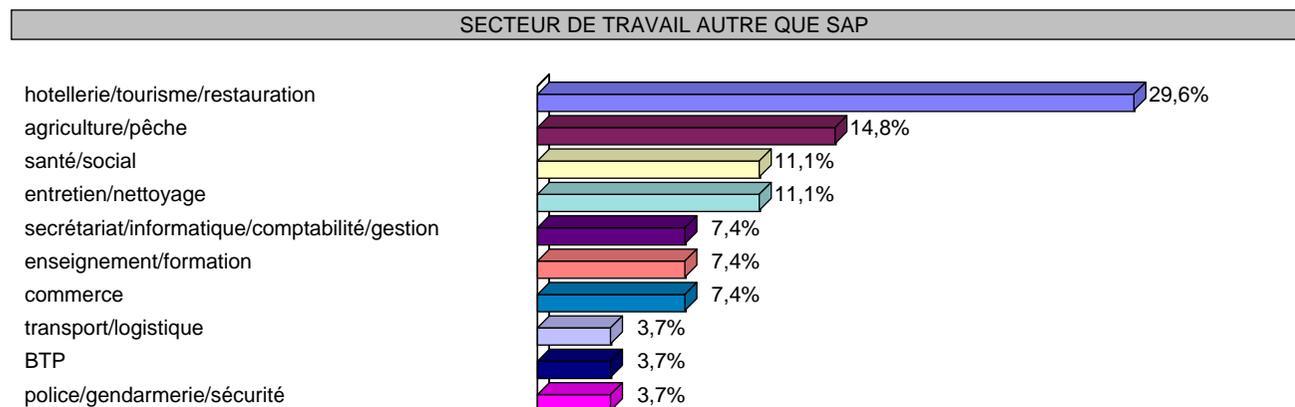
- 25,0 % la formation d'Aide Médico Psychologique (AMP),
- 25,0 % la formation d'Aide-Soignant.

33,3 % ont obtenu le diplôme et 55,6 % sont en cours de formation.

Parmi les personnes qui ont suivi une autre formation, on note 21,8 % de titulaires du DEAVS, 20,2 % des ADVF et 15,8 % des titulaires du BEPA SAP.

✓ **10,0 % des personnes ont trouvé un emploi dans un secteur différent des Service A la Personne (Annexe n° 31 et 32), notamment dans l'hôtellerie (29,6 %) pour les motifs suivants :**

- manque de motivation pour le secteur des SAP,
- insuffisance en nombre d'emploi dans le secteur des SAP,
- méconnaissance de la formation.



✓ **1,4 % des personnes ont créé une entreprise dans le secteur des SAP et santé / social (Annexe n° 33).**

4. Les conditions d'exercice de l'emploi

Dans le secteur des SAP, les conditions de l'emploi présentent certaines spécificités en fonction de la typologie de l'employeur :

a. Les structures d'aide à domicile et les particuliers employeurs

Les professionnels interviennent auprès de personnes âgées ou handicapées, à leur domicile. Ils sont confrontés à :

- une précarité de l'emploi due au type de contrat proposé par les structures (Contrats aidés, CDD et CDI à temps partiel). Lors de l'embauche, certaines structures font d'abord le choix du Contrat aidé puis du CDD. Rares sont les professionnels qui sont en CDI à temps plein. Cette précarité trouve aussi ses origines dans un nombre d'heures de travail qui reste faible et par l'évolution des statuts des professionnels qui progressivement passent du statut d'employés de l'association à celui d'employés du bénéficiaire. Cette dernière situation implique nécessairement une rupture du contrat de travail au décès ou à l'intégration en maison de retraite de la personne âgée.

Parmi les structures rencontrées :

10 d'entre elles ont fait le choix du contrat qui les lie aux professionnels et sont donc prestataires,
6 ont opté pour la mise en place d'un contrat entre le bénéficiaire et le professionnel et sont à ce titre mandataires,
6 mettent en place ces deux précédents types de contrats.

- une pénibilité du travail qui entraîne le port de charges parfois lourdes et des déplacements de personnes.
- une organisation du travail qui repose sur des interventions chez divers bénéficiaires et oblige à plusieurs

Déplacements dans une journée pour se rendre au domicile des personnes. Cette situation entraîne souvent des difficultés de locomotion. Ces déplacements donnent lieu à des remboursements forfaitaires qui ne reflètent pas la réalité des frais kilométriques

effectifs. La convention collective d'aide ou de maintien à domicile (n°3217) précise que le remboursement forfaitaire des frais kilométriques est établi à 25 € mensuels.

- une forte concurrence exercée tant par des professionnels formés et diplômés que par des personnes sans qualification. Lorsque les structures nous exposent leurs principaux critères de recrutement qui portent sur la qualification du personnel, les qualités personnelles, la motivation, l'âge, l'expérience professionnelle, le statut de demandeur d'emploi, on peut comprendre qu'un certain manque d'objectivité existe lors des recrutements. Les employeurs particuliers recrutent davantage en puisant dans leur relation familiale ou de voisinage. Les qualités personnelles prévalent pour eux dans le choix de l'intervenant.

b. *Les maisons de retraite et Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)*

Les professionnels de ces structures interviennent auprès de personnes âgées hébergées en structure d'accueil permanent ou temporaire. Ils sont confrontés à :

- une certaine précarité de l'emploi due au type de contrat proposé par les structures qui sont des CDD de courte ou longue durée ou des contrats aidés,
- un recrutement sélectif puisque le seul intérêt pour la personne âgée ne suffit pas. Le diplôme est souvent exigé avec ou sans expérience professionnelle. Les recruteurs donnent aussi une priorité aux savoir – être,
- une réglementation en vigueur dans la fonction publique hospitalière qui a défini un référentiel de compétences qui autorise certains gestes professionnels en fonction des diplômes. C'est ainsi que l'Aide-Soignante est habilitée à réaliser les toilettes. Aujourd'hui, l'Auxiliaire de Vie Sociale n'est pas reconnue dans ce référentiel. Les titulaires de ces diplômes ou titre professionnel sont requalifiés en Agents de Service Hospitalier (ASH). De fait, ces intervenants se positionnent en concurrents des autres professionnels reconnus en milieu hospitalier, tels que les Aide Médico Psychologique (AMP), les Aide-Soignant (AS), les Agent de Service Hospitalier (ASH).

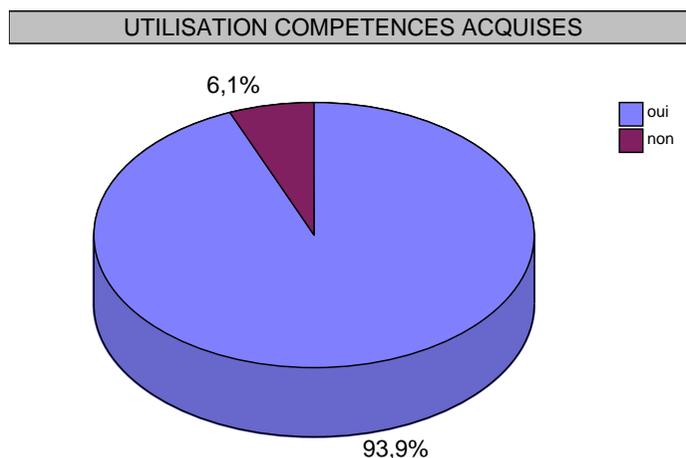
c. Les centres d'accueil d'enfants

Les professionnels de ces structures interviennent auprès d'enfants handicapés ou non, en structure d'accueil de jour. Ils sont confrontés à :

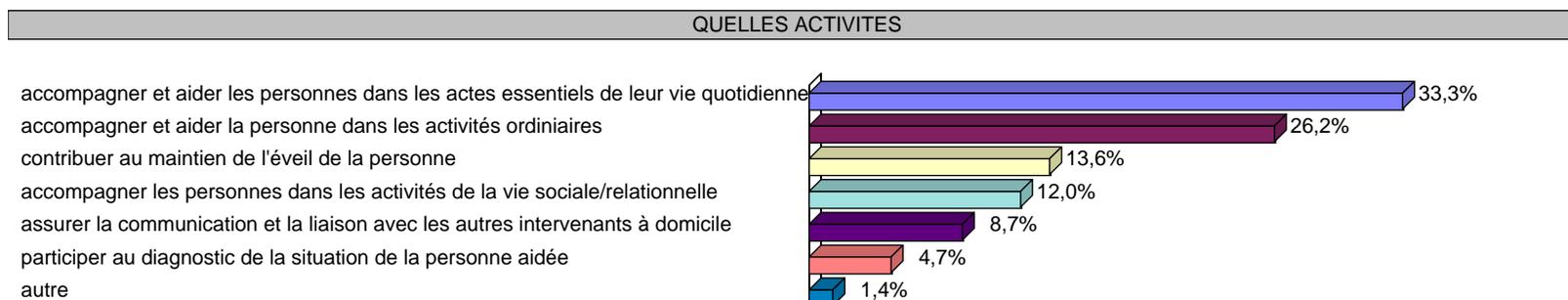
- une précarité de l'emploi due au type de contrat proposé par ces structures qui sont soit des CDD, des CDI à temps partiel ou des contrats aidés,
- un recrutement sélectif qui exige outre le diplôme, la connaissance des spécificités des publics touchés,
- une forte concurrence puisque lors de l'embauche, la priorité est donnée aux titulaires des diplômes en lien avec la petite enfance tels que le CAP Petite Enfance, le BEP Carrières Sanitaires et Sociales, le diplôme d'Auxiliaire de Puériculture. En effet, les structures d'accueil nous signalent que la démarche du Conseil Général exige que 40 % du personnel ait un diplôme lié à l'enfance. Les nombreuses demandes de titulaires du CAP Petite Enfance leur permettent de combler leurs besoins en personnel.

5. Les activités mises en œuvre dans l'emploi par les professionnels

Les professionnels issus des formations SAP et ayant pu intégrer ce secteur, considèrent utiliser à 93,9 % les compétences acquises dans le cadre des formations suivies (*Annexe n° 34*).



Cependant, 59,5 % d'entre eux estiment remplir essentiellement des activités liées aux actes de la vie quotidienne (*Annexe n° 35*).



Dans le secteur des SAP, les activités dévolues à l'emploi à domicile présentent certaines spécificités en fonction de la typologie de l'employeur :

a. Les structures d'aide à domicile et les particuliers employeurs

Dans les structures d'aide à domicile, divers intitulés de postes sont utilisés : Aide à domicile, Auxiliaire de vie sociale, Aide-Ménagère, Employée de maison / Femme de ménage / Technicienne de surface, Assistante de vie, avec une forte prédominance d'Aides à Domicile. Ces intitulés sont appliqués dans les structures en fonction de critères non généralisés, chacune mettant en place son propre cadre de référence. C'est ainsi que :

- l'intitulé « Auxiliaire de vie sociale » est utilisé pour le personnel qui possède le DEAVS ou pour celui qui possède un autre diplôme quel qu'il soit,
- l'intitulé « Aide à domicile » est utilisé indifféremment pour le personnel diplômé dans le secteur des SAP ou non,
- l'intitulé « Aide-Ménagère » est utilisé pour les professionnels ayant une expérience professionnelle salarié avec un niveau de formation de type CAP,
- l'intitulé « Employé de maison » est utilisé pour le personnel sans diplôme et n'ayant qu'une expérience professionnelle de type familial.

Certaines structures confient aux titulaires du DEAVS et du titre Professionnel ADVF, les publics les plus fragiles : personnes âgées, handicapées, atteintes de la maladie d'Alzheimer...

Les professionnels remplissent en général :

- les tâches ménagères : préparation du repas, entretien du linge et repassage, entretien de la maison,
- l'aide à la prise des repas,
- l'aide à la réalisation de courses : alimentation, pharmacie...,
- les démarches administratives et le classement de documents,
- l'aide aux déplacements : visite médicale ou sortie,

- l'accompagnement à la douche,
- la réalisation des soins d'hygiène : toilette, douche, coiffure, change, habillage, déshabillage...
- les activités d'éveil, d'animation d'activités, l'accompagnement aux loisirs,
- la garde de nuit,
- l'aide à la prise de médicaments,
- l'aide aux appareillages.

Cependant, tous s'accordent à signaler que même si les activités d'éveil et d'animation font partie intégrante de l'intervention du professionnel, peu de place leur est réservée, du fait du bénéficiaire et de sa famille qui n'en mesurent pas l'intérêt et l'assimilent à une perte de temps. En outre, de manière volontaire, certaines structures ne souhaitent pas que les intervenants à domicile prennent en charge les courses ou le déplacement des personnes.

b. Les maisons de retraite et EHPAD

Dans les maisons de retraite et EHPAD, les professionnels titulaires du DEAVS ou du titre professionnel ADVF sont principalement attendus sur :

- l'entretien des chambres,
- la réfection des lits,
- l'aide aux soins d'hygiène,
- le change des personnes seul ou avec l'Aide-Soignant,
- l'aide à la prise de médicaments,
- l'entretien et le repassage du linge,
- la préparation du repas,

- la distribution du repas et l'aide à sa prise,
- la réalisation de vaisselle,
- l'animation d'activité,
- l'accompagnement des personnes âgées dans leurs déplacements à l'intérieur de la structure.

c. Les centres d'accueil d'enfants

Dans les centres d'accueil d'enfants, les activités attendues des professionnels sont principalement :

- le bain et change des enfants,
- la préparation du repas,
- le service du repas et l'aide à sa prise,
- l'entretien du linge et le repassage,
- l'entretien de l'espace de vie,
- l'accompagnement aux loisirs,
- l'accompagnement des enfants autistes dans la compréhension des consignes lors de la classe,
- l'aide aux déplacements,
- l'animation d'activités.

Des entretiens menés avec les anciens stagiaires et les employeurs il est opportun de mettre en exergue les données ci-après :

▪ méconnaissance des compétences des titulaires des diplômes ou titre professionnel visés par les employeurs et les bénéficiaires des prestations, d'où une priorité donnée aux tâches ménagères lors des interventions au domicile. On note par ailleurs que peu de place est accordée aux activités d'éveil et d'animation. Les professionnels se sentent dévalorisés parce que considérés par le bénéficiaire et sa famille comme des femmes de ménage. Certains n'hésitent pas à faire le choix d'une

reconversion professionnelle. Lorsque l'on interroge les employeurs rencontrés sur leur connaissance des diplômes et des compétences associées, on note les résultats suivants :

<i>Environnements professionnels</i>	<i>DEAVS</i>		<i>ADVF</i>		<i>BEPA SAP</i>	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Structure d'aide à domicile / employeurs particuliers	21	1	12	10	6	16
Maison de retraite	6	1	4	3	2	5
Centre d'accueil pour enfants	3		3			3
TOTAL	30	2	19	13	8	24

Le DEAVS reste des trois diplômes concernés par l'étude, le plus connu.

- établissement par quelques structures d'aide à domicile, d'un diagnostic préalable des besoins pour mieux définir le poste et veiller à l'adéquation du profil des professionnels à ces postes,
- mise en place par certaines structures d'un système de contrôle du travail réalisé par les intervenants au domicile par le biais de visites inopinées à domicile, d'enquête annuelle de satisfaction. Par ailleurs, une démarche d'actualisation des connaissances générales liées aux axes d'intervention est parfois organisée,
- lors des interventions à domicile, les auxiliaires de vie sont amenées à s'occuper des tâches ménagères de toute la famille alors même qu'elles devraient être positionnées exclusivement sur la prise en charge de la personne dépendante. Les structures s'accordent à dire que les activités ne doivent concerner que la personne et son lieu de vie, or sur le terrain, les professionnels sont souvent confrontés à des demandes d'entretien de toute la maison ou de repassage pour la famille...,
 - dans l'exercice du métier, il arrive que l'Auxiliaire de Vie Sociale intervenant au domicile, soit amenée à accomplir des gestes qui ne sont pas de sa compétence mais de celle de l'infirmière tels la prise de médicaments, les soins d'hygiène..... d'où une prise de risque qui met en jeu sa responsabilité et celle de la structure qui l'emploie,

- persistance chez les professionnels, d'une confusion relative aux soins d'hygiène dévolus à l'Auxiliaire de vie et à l'Aide-Soignant,
- insuffisance de compétences ressentie par les professionnels intervenant à domicile et ayant à s'occuper de personnes atteintes de pathologies spécifiques : maladie d'Alzheimer, cancer, handicap.

6. La situation actuelle de la cohorte de bénéficiaires

Au moment de l'étude (*Annexe n° 36*) :

- 42,5 % des personnes interrogées cumulent différents statuts : demandeurs d'emploi, salariés, stagiaires de la formation professionnelle... En effet :
 - ✓ 51,1 % des personnes interrogées travaillent actuellement dont 42,0 % dans le secteur des SAP. Il est cependant à noter que certains cumulent l'emploi et l'inscription au pôle emploi puisque 59,8 % de la cible interrogée sont demandeurs d'emplois/ bénéficiaires de l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) / Bénéficiaires de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS). Cette situation s'explique principalement par la précarité de l'emploi et par le fait que certaines personnes sont en formation ou ne travaillent qu'à temps partiel,
 - ✓ 12,0 % sont en cours de formation,
 - ✓ 11,3 % sont bénéficiaires du RSA,
 - ✓ 1,4 % sont chef d'entreprise.

Par ailleurs, si on tient compte uniquement de la cible qui ne cumule pas les situations d'emploi/formation et de demandeur d'emploi, on note que :

- 29,5 % sont en activité : salarié ou chef d'entreprise,
- 25,1 % ont uniquement le statut de demandeurs d'emploi,
- 2,9 % ont un autre statut : en formation, bénéficiaires du RSA...

7. Le regard des organismes de formation et des employeurs sur les formations SAP

a. Les conditions de sélection et d'examen des stagiaires

Les employeurs s'interrogent sur les conditions et les critères de sélection des stagiaires. En effet, ils constatent trop souvent que ces derniers sont faiblement dotés de compétences sociales pourtant essentielles dans cette profession en relation avec des personnes vulnérables. Ils insistent sur la nécessité de sonder les vraies vocations et de rechercher les profils médico-sociaux adaptés à ce secteur d'activité. Pourtant, les organismes de formation rencontrés, tout en admettant toucher un public présentant des difficultés de pré - requis, mettent en place des épreuves d'admissibilité et d'admission. Ces dernières sont basées sur les exigences du référentiel et s'organisent autour d'une pré-sélection faite par les organismes de formation sous forme d'un entretien portant sur la connaissance du secteur, le cursus de formation, la motivation et de test écrits. Les formations mises en place dans le cadre du programme régional accentuent cette sélection en exigeant des tests réalisés par un partenaire externe préalablement mandaté par le Conseil Régional.

En outre, les employeurs expriment leur étonnement quant au fort taux de réussite aux examens.

b. Les évolutions nécessaires à la formation pour l'adapter aux besoins du terrain

Les employeurs suggèrent qu'un accent particulier soit mis sur les axes ci-après :

- les connaissances sur les pathologies de base,
- la psychologie des personnes âgées,
- la connaissance du fonctionnement et du rythme de la personne âgée,
- la gestion de la relation aux personnes âgées et atteintes de maladies ou de handicap,

- les valeurs éthiques et le positionnement professionnel : respect de la personne, distanciation, vouvoiement, langage professionnel...
- les techniques d'écrits professionnels,
- les techniques d'organisation du temps,
- les gestes et postures,
- le cadre réglementaire de leur métier et les évolutions législatives en matière de prise en charge des personnes vulnérables,
- les règles de nutrition,
- l'estime de soi et la confiance en soi à développer pour le bien être des professionnels,
- la gestion des difficultés et litiges.

c. L'évolution de l'offre de formation

Ce secteur d'activité actuellement en pleine explosion exige de professionnaliser les acteurs du terrain. Les employeurs sont unanimes quant à la nécessité de mettre en place des formations pour l'encadrement mais aussi pour les professionnels qui interviennent directement auprès des personnes. Les principales thématiques suivantes sont définies comme prioritaires :

- prise en charge de la maladie d'Alzheimer,
- prise en charge des soins palliatifs,
- prise en charge du handicap,
- règles de nutrition et modalités d'application,
- techniques d'animations gérontologiques.

8. La vision des organismes de formation et des employeurs sur le secteur des Services A la Personne

a. La vision actuelle du secteur par les employeurs et les organismes de formation

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes intéressés à la vision qu'ont les acteurs du terrain rencontrés, à savoir les employeurs et les organismes de formation. Les principales remontées sont résumées ci-après :

- secteur en plein essor suite à une demande qui progresse et qui est induite par un vieillissement de la population. Ce secteur s'est néanmoins développé trop rapidement sans veiller à une organisation rigoureuse et à une recherche de qualité. Seules, quelques structures mettent en œuvre une démarche qualité. Les professionnels regrettent l'insuffisance de contrôle et d'encadrement des structures en Martinique.
- secteur peu structuré et qui tend à être saturé, du fait du nombre important de structures créées. Le secteur n'a pas développé de réseau partenarial qui pourrait permettre une meilleure organisation des prestations sur le territoire. C'est ainsi qu'une structure installée dans le sud de la Martinique, est amenée à intervenir au centre ou qu'une autre, privilégiant l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, ne peut honorer des demandes qui ne sont pas de ses compétences.
- secteur qui pose question concernant le management des structures, en termes d'organisation, de stratégie de développement, de qualification et de professionnalisation de ses acteurs. Avec l'explosion de la demande, de nombreuses personnes ont fait le choix d'une reconversion dans ce secteur porteur par opportunisme et dans un but lucratif, sans véritable vocation et en négligeant l'importance d'une maîtrise de compétences spécifiques et d'une obligation de professionnalisation. Les structures signalent ne pas ressentir une vraie volonté politique d'accompagner la professionnalisation des acteurs.

- insuffisance de structures d'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'animateurs en gérontologie.
- secteur qui progressivement bénéficie d'une mauvaise image de marque due au développement d'un fonctionnement orienté vers la productivité et la rentabilité au détriment de la valorisation du cœur de métier.
- perception d'une certaine souffrance chez les professionnels intervenants à domicile qui ressentent une dévalorisation et une précarité de leur profession trouvant son origine dans la nature des contrats, les difficiles conditions d'exercice, la faiblesse des salaires. Or, on peut se poser la question de la nature de la prise en charge d'une personne vulnérable par un professionnel en difficulté personnelle.
- nécessité d'éduquer la conscience collective en positionnant ces professionnels du terrain dans la filière soignante, en expliquant le rôle essentiel joué par eux et en insistant sur le bien-fondé des activités d'animation, d'échange et d'éveil pour le maintien des capacités des bénéficiaires.
- absence d'harmonisation des coûts des prestations (de 10 à 20 € de l'heure de prestation) qui crée une véritable concurrence des structures au détriment de la qualité du service. Par ailleurs, le coût des prestations reste important pour les familles malgré la contribution financière du Conseil Général par le versement de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA). Cette dernière est moins élevée en Martinique, puisque ce sont 9,85 € qui sont pris en charge dans notre département, contre 18 € en Guadeloupe et 22 € en France Hexagonale. Les familles ont tendance à méconnaître le système d'attribution et de versement de l'APA d'où une incompréhension de la nécessité de compléter cette aide pour le règlement des professionnels.
- méconnaissance par les structures d'aide à domicile du syndicat des Professionnels des SAP (SPSAP) pourtant créé depuis 3 ans.

b. L'évolution nécessaire du secteur des Services A la Personne vue par les employeurs et les organismes de formation

Dans le cadre de la prise en charge des personnes âgées, les acteurs sont conscients que la réponse du Conseil Général ne peut être suffisante. Il y a nécessité du maintien à domicile des personnes âgées grâce à une prise en charge par des professionnels médico-sociaux. Dans ce droit fil, ces acteurs du terrain souhaitent contribuer à développer des prestations de qualité dans un secteur organisé et valorisé. Ils posent la nécessité pour la survie de ce secteur, des évolutions suivantes :

- mener une réflexion sérieuse sur l'organisation du secteur des SAP et mettre en place une évaluation externe afin de sélectionner les associations et de les spécialiser sur un métier,
- afficher et entrer progressivement dans une démarche de certification des structures,
- proposer des instances d'échange sur les pratiques, de veille réglementaire et d'orientation,
- développer de nouveaux services aux particuliers,
- professionnaliser les acteurs du terrain, en priorisant la formation des dirigeants des structures,
- faire évoluer l'image de l'emploi d'Auxiliaire de Vie et veiller à mettre en place un profil de recrutement adapté aux besoins des bénéficiaires,
- mettre en place les moyens nécessaires pour éviter et lutter contre la maltraitance.

Sans la prise en compte de ces nécessaires évolutions, ces acteurs estiment que le secteur des SAP risque de subir plusieurs fermetures de structures suite à des difficultés financières.

Conclusion et préconisations

Tenant compte du contexte de l'étude et de l'analyse des données collectées, l'étude a permis de mettre en exergue plusieurs facteurs à prendre en compte :

- **le secteur des SAP avec le vieillissement de la population, a connu ces dernières années, une forte évolution en peu de temps.** Aujourd'hui, pour sa survie et le développement de prestations de qualité, il y a lieu de **mettre en place une organisation du secteur portée par le syndicat et des organes de contrôle.** Cette structuration passe également par une **harmonisation des pratiques**, par une **démarche de certification des structures** et par la **mise en place d'espaces d'échanges et de veille juridique.**
- **le syndicat étant peu connu actuellement,** il semble urgent qu'il organise des **actions de communication structurées** sur le territoire afin d'être un **véritable organe de référence** pour le secteur.
- **le secteur des SAP est pourvu de professionnels d'encadrement et d'intervenants qui ont encore besoin de se professionnaliser pour garantir des prestations de qualité.** Les structures éprouvent des difficultés à trouver sur place les formations adéquates et regrettent de devoir faire appel à des organismes extérieurs. Il y a donc nécessité de **développer tant des actions qualifiantes que des modules de formation complémentaires.**

▪ **les formations SAP, objet de l'étude nécessitent d'être revisitées pour répondre au mieux aux attentes des structures et des familles.** Elles devraient tout en respectant le référentiel de formation, **mettre davantage l'accent sur les thématiques suivantes :**

**la gestion de la relation aux personnes âgées et/ou atteintes de maladies ou de handicap,
les valeurs éthiques et le positionnement professionnel,
le cadre réglementaire de leur métier et les évolutions législatives en matière de prise en charge des personnes vulnérables.**

▪ **Le profil d'entrée des stagiaires en formation semble poser question aux structures d'accueil tant lors des stages que des embauches.** Les professionnels de terrain et les organismes de formation gagneraient à **mettre en place un espace d'échanges afin de mieux définir le profil d'entrée des stagiaires et harmoniser les critères de sélection.** Un partenariat pourrait favoriser la participation des professionnels du terrain aux jurys d'examens.

▪ **Les bénéficiaires des formations SAP font le choix de ces formations dans l'objectif de travailler avec les enfants, en milieu hospitalier ou en structures d'accueil pour personnes âgées,** hors peu de places leurs sont attribuées pour des questions réglementaires. **Une information sur les débouchés, reflétant la réalité du terrain** est à privilégier.

▪ **Les intervenants à domicile souffrent d'une certaine précarité de leur emploi** du fait du faible nombre d'heures de travail octroyé. **Le regroupement des structures d'aide à domicile permettrait de développer le temps partagé** et de faire bénéficier aux intervenants d'un contrat de travail unique.

▪ **Les intervenants à domicile regrettent la méconnaissance de leurs rôles et des compétences détenues ainsi que et**

leur positionnement sur des tâches essentiellement à connotation ménagère. Un **travail de communication et de valorisation des emplois mériterait d'être mené à destination des familles et des structures d'aide à domicile.** Cette communication peut être véhiculée dans le cadre de la semaine bleue, du salon de la formation professionnelle ou d'émission radio et télé à thèmes. Cette nécessité de communication est particulièrement vraie pour le BEPA SAP moins connu par les employeurs et les institutions.

- ***Les intitulés de poste des intervenants à domicile sont divers et leurs choix ne s'appuient pas sur des critères Objectifs et partagés. Une définition et une harmonisation des critères favoriseraient une meilleure lisibilité des pratiques et permettraient aux intervenants de mieux se situer.***
- ***Les titulaires du DEAVS, BEPA SAP et du titre professionnel ADVF se sentent peu reconnus dans leur fonction, malgré un rôle essentiel dans la prise en charge des personnes âgées maintenues à leur domicile.*** En l'absence de ces professionnels à domicile, se poserait réellement la question des conditions du maintien à domicile de ces personnes, lorsque l'on sait les difficultés d'accès aux maisons de retraite. Compte-tenu de ces éléments, il y a lieu de **s'interroger sur l'opportunité d'un positionnement de ces professionnels dans la filière des soins médico-sociaux et de clarification des rôles respectifs.**
- ***Dans la Fonction Publique Hospitalière, les emplois des titulaires du DEAVS, BEPA SAP et du titre professionnel ADVF sont requalifiés en Agent de Service Hospitalier*** pour contourner la réglementation en vigueur qui ne les reconnaît pas en tant que tels. **Un travail d'information et d'évolution des textes règlementaires aurait le mérite d'acter leur positionnement dans le référentiel et de leur donner ainsi leur pleine place dans l'organisation.**

- **69,5 % des personnes ayant suivi une des formations SAP, objet de l'étude ont trouvé du travail à l'issue de la formation.** En outre, au moment de l'étude, 51,10 % étaient encore en emploi. On peut donc conclure que ces formations sont facilitatrices d'emplois, sans en garantir une pérennité. Les efforts de structuration du secteur, de valorisation de la profession et de communication sur les compétences détenues ne pourraient que contribuer à l'amélioration des conditions d'insertion.

ANNEXES DU RAPPORT FINAL

*DE L'ETUDE SUR LE DEVENIR
DES BENEFICIAIRES DE FORMATIONS
INTERVENANT
DANS LE SECTEUR
DES SERVICES A LA PERSONNE*

SOMMAIRE

Annexe n° 1.....	53
Annexe n° 2.....	61
Annexe n° 3.....	63
Annexe n° 4.....	66
Annexe n° 5.....	67
Annexe n° 6.....	68
Annexes n° 7, 8, 9.....	69
Annexes n° 10, 11, 12.....	70
Annexe n° 13.....	71
Annexes n° 14, 15	72
Annexes n° 16, 17, 18.....	73
Annexes n° 19, 20, 21.....	74
Annexes n° 22, 23, 24.....	75
Annexes n° 25, 26, 27.....	76
Annexes n° 28, 29.....	77
Annexes n° 30, 31.....	78
Annexes n° 32, 33, 34.....	79
Annexes n° 35, 36.....	80

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE AUPRES DES ANCIENS STAGIAIRES

n° de téléphone :

consultant :

ENQUETE SUR LE DEVENIR DES BENEFICIAIRES D'ACTION DE FORMATION OU DE VAE DANS LE SECTEUR DU SAP

AGEFMA - OREF

SITUATION PERSONNELLE

1. Votre sexe	<input type="radio"/> 1. homme <input type="radio"/> 2. femme																																		
2. Dans quelle tranche d'age vous situez vous . . .	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">1. moins de 26 ans</td> <td style="width: 50%;">2. 26-30 ans</td> </tr> <tr> <td>3. 31-40 ans</td> <td>4. 41-50 ans</td> </tr> <tr> <td>5. plus de 50 ans</td> <td></td> </tr> </table>	1. moins de 26 ans	2. 26-30 ans	3. 31-40 ans	4. 41-50 ans	5. plus de 50 ans																													
1. moins de 26 ans	2. 26-30 ans																																		
3. 31-40 ans	4. 41-50 ans																																		
5. plus de 50 ans																																			
3. Pouvez vous préciser la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille ou du responsable du foyer	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;"><input type="radio"/> 1. agriculteur/pêcheur</td> <td style="width: 50%;"><input type="radio"/> 2. employé</td> </tr> <tr> <td><input type="radio"/> 3. ouvrier</td> <td><input type="radio"/> 4. cadre</td> </tr> <tr> <td><input type="radio"/> 5. artisan-commerçant</td> <td><input type="radio"/> 6. retraité</td> </tr> <tr> <td><input type="radio"/> 7. profession libérale</td> <td><input type="radio"/> 8. sans emploi</td> </tr> <tr> <td><input type="radio"/> 9. autre</td> <td></td> </tr> </table>	<input type="radio"/> 1. agriculteur/pêcheur	<input type="radio"/> 2. employé	<input type="radio"/> 3. ouvrier	<input type="radio"/> 4. cadre	<input type="radio"/> 5. artisan-commerçant	<input type="radio"/> 6. retraité	<input type="radio"/> 7. profession libérale	<input type="radio"/> 8. sans emploi	<input type="radio"/> 9. autre																									
<input type="radio"/> 1. agriculteur/pêcheur	<input type="radio"/> 2. employé																																		
<input type="radio"/> 3. ouvrier	<input type="radio"/> 4. cadre																																		
<input type="radio"/> 5. artisan-commerçant	<input type="radio"/> 6. retraité																																		
<input type="radio"/> 7. profession libérale	<input type="radio"/> 8. sans emploi																																		
<input type="radio"/> 9. autre																																			
4. Quelle est votre situation familiale	<input type="radio"/> 1. célibataire <input type="radio"/> 2. en couple <input type="radio"/> 3. séparé/divorcé/veuf(ve)																																		
5. Avez vous des enfants	<input type="radio"/> 1. oui <input type="radio"/> 2. non																																		
6. Si oui, combien	<input type="radio"/> 1. 1 <input type="radio"/> 2. entre 2 et 4 <input type="checkbox"/> 3. plus de 4																																		
7. Vous habitez quelle commune	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">1. ajoupa bouillon</td> <td style="width: 50%;">2. anses d'arlet</td> </tr> <tr> <td>3. basse pointe</td> <td>4. bellefontaine</td> </tr> <tr> <td>5. carbet</td> <td>6. case pilote</td> </tr> <tr> <td>7. diamant</td> <td>8. ducos</td> </tr> <tr> <td>9. fond st denis</td> <td>10. fort de france</td> </tr> <tr> <td>11. françois</td> <td>12. grand rivière</td> </tr> <tr> <td>13. gros morne</td> <td>14. lamentin</td> </tr> <tr> <td>15. lorrain</td> <td>16. macouba</td> </tr> <tr> <td>17. marigot</td> <td>18. marin</td> </tr> <tr> <td>19. morne rouge</td> <td>20. morne vert</td> </tr> <tr> <td>21. pêcheur</td> <td>22. rivière salée</td> </tr> <tr> <td>23. rivière pilote</td> <td>24. robert</td> </tr> <tr> <td>25. ste anne</td> <td>26. st esprit</td> </tr> <tr> <td>27. st joseph</td> <td>28. ste luce</td> </tr> <tr> <td>29. ste marie</td> <td>30. st pierre</td> </tr> <tr> <td>31. schoelcher</td> <td>32. trinité</td> </tr> <tr> <td>33. trois ilets</td> <td>34. vauclin</td> </tr> </table>	1. ajoupa bouillon	2. anses d'arlet	3. basse pointe	4. bellefontaine	5. carbet	6. case pilote	7. diamant	8. ducos	9. fond st denis	10. fort de france	11. françois	12. grand rivière	13. gros morne	14. lamentin	15. lorrain	16. macouba	17. marigot	18. marin	19. morne rouge	20. morne vert	21. pêcheur	22. rivière salée	23. rivière pilote	24. robert	25. ste anne	26. st esprit	27. st joseph	28. ste luce	29. ste marie	30. st pierre	31. schoelcher	32. trinité	33. trois ilets	34. vauclin
1. ajoupa bouillon	2. anses d'arlet																																		
3. basse pointe	4. bellefontaine																																		
5. carbet	6. case pilote																																		
7. diamant	8. ducos																																		
9. fond st denis	10. fort de france																																		
11. françois	12. grand rivière																																		
13. gros morne	14. lamentin																																		
15. lorrain	16. macouba																																		
17. marigot	18. marin																																		
19. morne rouge	20. morne vert																																		
21. pêcheur	22. rivière salée																																		
23. rivière pilote	24. robert																																		
25. ste anne	26. st esprit																																		
27. st joseph	28. ste luce																																		
29. ste marie	30. st pierre																																		
31. schoelcher	32. trinité																																		
33. trois ilets	34. vauclin																																		

VOTRE SITUATION AVANT L'ENTREE EN FORMATION OU L'OBTENTION DU DIPLOME

8. Quelle est la dernière classe que vous avez suivie	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">1. classes primaires</td> <td style="width: 50%;">2. 6ème/5ème</td> </tr> <tr> <td>3. 4ème/3ème</td> <td>4. CAP/BEP</td> </tr> <tr> <td>5. BP</td> <td>6. BAC</td> </tr> <tr> <td>7. étude supérieures</td> <td>8. autre</td> </tr> </table>	1. classes primaires	2. 6ème/5ème	3. 4ème/3ème	4. CAP/BEP	5. BP	6. BAC	7. étude supérieures	8. autre
1. classes primaires	2. 6ème/5ème								
3. 4ème/3ème	4. CAP/BEP								
5. BP	6. BAC								
7. étude supérieures	8. autre								

9. Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu	<input type="radio"/> 1. aucun <input type="radio"/> 2. CEP (certificat d'études primaires) <input type="radio"/> 3. brevet des collèges <input type="radio"/> 4. CAP/BEP <input type="radio"/> 5. BP <input type="radio"/> 6. BAC/capacité <input type="radio"/> 7. DUT/BTS <input type="radio"/> 8. 1er cycle universitaire <input type="radio"/> 9. au delà <input type="radio"/> 10. autre
10. Dans quel secteur avez vous fait votre formation initiale?	<input type="radio"/> 1. agriculture/pêche <input type="radio"/> 2. BTP <input type="radio"/> 3. industrie <input type="radio"/> 4. commerce <input type="radio"/> 5. hôtellerie/tourisme/restauration <input type="radio"/> 6. santé/social <input type="radio"/> 7. aide à la personne <input type="radio"/> 8. production alimentaire (cuisine, boulangerie, boucherie) <input type="radio"/> 9. transport/logistique <input type="radio"/> 10. secrétariat/informatique/comptabilité/gestion <input type="radio"/> 11. notariat/droit/justice <input type="radio"/> 12. art/théâtre/mode <input type="radio"/> 13. police/gendarmerie/sécurité <input type="radio"/> 14. enseignement/formation <input type="radio"/> 15. entretien/nettoyage <input type="radio"/> 16. autre
11. Avant la formation ou VAE aviez vous déjà travaillé?	<input type="radio"/> 1. oui <input type="radio"/> 2. non (passez à q ¹⁶)
12. Dans quel(s) secteur(s) exercez vous	<input type="checkbox"/> 1. agriculture/pêche <input type="checkbox"/> 2. BTP <input type="checkbox"/> 3. industrie <input type="checkbox"/> 4. commerce <input type="checkbox"/> 5. hôtellerie/tourisme/restauration <input type="checkbox"/> 6. santé/social <input type="checkbox"/> 7. aide à la personne <input type="checkbox"/> 8. production alimentaire (cuisine, boulangerie, boucherie) <input type="checkbox"/> 9. transport/logistique <input type="checkbox"/> 10. secrétariat/informatique/comptabilité/gestion <input type="checkbox"/> 11. notariat/droit/justice <input type="checkbox"/> 12. art/théâtre/mode <input type="checkbox"/> 13. police/gendarmerie/sécurité <input type="checkbox"/> 14. enseignement/formation <input type="checkbox"/> 15. entretien/nettoyage <input type="checkbox"/> 16. autre <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).</i>
13. S'agissait il d'un	<input type="checkbox"/> 1. CDD <input type="checkbox"/> 2. CDI <input type="checkbox"/> 3. Contrat aidé <input type="checkbox"/> 4. Job <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).</i>

20. Dans quelle commune avez vous suivi cette formation ou accompagnement VAE?	<input type="radio"/> 1. ajoupa bouillon <input type="radio"/> 2. anses d'arlet <input type="radio"/> 3. basse pointe <input type="radio"/> 4. bellefontaine <input type="radio"/> 5. carbet <input type="radio"/> 6. case pilote <input type="radio"/> 7. diamant <input type="radio"/> 8. ducos <input type="radio"/> 9. fond st denis <input type="radio"/> 10. fort de france <input type="radio"/> 11. françois <input type="radio"/> 12. grand rivière <input type="radio"/> 13. gros mome <input type="radio"/> 14. lamentin <input type="radio"/> 15. lorrain <input type="radio"/> 16. macouba <input type="radio"/> 17. marigot <input type="radio"/> 18. marin <input type="radio"/> 19. mome rouge <input type="radio"/> 20. mome vert <input type="radio"/> 21. pêcheur <input type="radio"/> 22. rivière salée <input type="radio"/> 23. rivière pilote <input type="radio"/> 24. robert <input type="radio"/> 25. ste anne <input type="radio"/> 26. st esprit <input type="radio"/> 27. st joseph <input type="radio"/> 28. ste luce <input type="radio"/> 29. ste marie <input type="radio"/> 30. st pierre <input type="radio"/> 31. schoelcher <input type="radio"/> 32. trinité <input type="radio"/> 33. trois ilets <input type="radio"/> 34. vauclin
---	---

21. Que pensez vous de la durée de la formation ou de l'accompagnement VAE	<input type="radio"/> 1. très satisfait <input type="radio"/> 2. plus ou moins satisfait <input type="radio"/> 3. pas du tout satisfait
---	--

22. Que pensez vous du contenu des modules de la formation ou de la VAE	<input type="radio"/> 1. très satisfait <input type="radio"/> 2. plus ou moins satisfait <input type="radio"/> 3. pas du tout satisfait
--	--

23. Que pensez vous de la qualité de l'organisation de la formation ou de la VAE	<input type="radio"/> 1. très satisfait <input type="radio"/> 2. plus ou moins satisfait <input type="radio"/> 3. pas du tout satisfait
---	--

24. Que pensez vous des moyens et outils pédagogiques mis à disposition lors de la formation ou la VAE?	<input type="radio"/> 1. très satisfait <input type="radio"/> 2. plus ou moins satisfait <input type="radio"/> 3. pas du tout satisfait
--	--

25. Que pensez vous de la prestation globale du centre de formation	<input type="radio"/> 1. très satisfait <input type="radio"/> 2. plus ou moins satisfait <input type="radio"/> 3. pas du tout satisfait
--	--

26. Avez vous abandonné cette formation ou accompagnement VAE	<input type="radio"/> 1. oui (continuer) <input type="radio"/> 2. non (aller q°29)
--	--

VOUS AVEZ ABANDONNE LA FORMATION

27. Quand avez vous abandonné la formation ou cette démarche VAE	<input type="radio"/> 1. moins d'un mois après le début <input type="radio"/> 2. à mi parcours <input type="radio"/> 3. moins d'un mois avant la fin de la formation
---	--

28. Pour quel motif avez vous abandonné la formation ou démarche VAE	<input type="checkbox"/> 1. raisons personnelles (maladie, ...) <input type="checkbox"/> 2. retour à l'emploi en CDI <input type="checkbox"/> 3. retour à l'emploi en CDD <input type="checkbox"/> 4. motif d'ordre financier <input type="checkbox"/> 5. éloignement du lieu de formation <input type="checkbox"/> 6. raisons liées au déroulement de la formation <input type="checkbox"/> 7. autre <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).</i>
---	--

A L'ISSUE DE LA FORMATION

29. A l'issue de la formation ou VAE, avez vous obtenu le diplome ou le titre?	<input type="radio"/> 1. oui <input type="radio"/> 2. non
---	---

<p>30. Quelles démarches avez vous entreprises à l'issue de la formation ou l'obtention du diplôme par la VAE pour rechercher un emploi</p>	<p> <input type="checkbox"/> 1. contact Pole Emploi <input type="checkbox"/> 2. resté en contact avec le centre et les formateurs <input type="checkbox"/> 3. contact avec une structure d'accueil (CLI,PAIO,PLIE,Mission Locale) <input type="checkbox"/> 4. agence d'intérim <input type="checkbox"/> 5. contact avec l'entreprise d'accueil du stage <input type="checkbox"/> 6. candidature spontanée <input type="checkbox"/> 7. passé un concours <input type="checkbox"/> 8. répondu aux petites annonces <input type="checkbox"/> 9. utilisé votre réseau personnel <input type="checkbox"/> 10. participé à une formation complémentaire <input type="checkbox"/> 11. démarche de création d'activité ou d'entreprise <input type="checkbox"/> 12. réintégré mon ancien emploi <input type="checkbox"/> 13. autre <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).</i> </p>
<p>31. Que s'est il passé entre la fin de la formation ou VAE et aujourd'hui, vous avez:</p>	<p> <input type="checkbox"/> 1. trouvé un emploi dans le secteur du service à la personne (aller aux q°32 à 41 puis q°48) <input type="checkbox"/> 2. trouvé un emploi dans un secteur différent du service à la personne (aller aux q°42 à 44 puis q°48) <input type="checkbox"/> 3. suivi une autre formation (aller aux q°45,46 puis 48) <input type="checkbox"/> 4. créé votre entreprise (aller aux q°47 et 48) <input type="checkbox"/> 5. rien (aller à la q°48) <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).</i> </p>
<p>32. Si vous avez trouvé un emploi dans le secteur du service à la personne, s'agit il de:</p>	<p> <input type="radio"/> 1. CDD <input type="radio"/> 2. CDI <input type="radio"/> 3. Contrat aidé <input type="radio"/> 4. job </p>
<p>33. Combien d'heure travaillez vous par semaine .</p>	<p> <input type="radio"/> 1. moins de 10H <input type="radio"/> 2. mi-temps <input type="radio"/> 3. temps plein (35H) </p>
<p>34. Au bout de combien de temps avez vous trouvé cet emploi?</p>	<p> <input type="radio"/> 1. moins de 3 mois <input type="radio"/> 2. 3 à 6 mois <input type="radio"/> 3. 7 à 12 mois <input type="radio"/> 4. 13 mois et plus </p>
<p>35. Pensez vous que la formation suivie ou la VAE vous a aidé à accéder à l'emploi?</p>	<p> <input type="radio"/> 1. oui <input type="radio"/> 2. non </p>
<p>36. Si oui, en quoi cette formation a-t-elle facilité votre accès à l'emploi?</p>	<p> <input type="checkbox"/> 1. acquis du stage professionnel <input type="checkbox"/> 2. connaissances théoriques <input type="checkbox"/> 3. avoir le titre ou du diplôme <input type="checkbox"/> 4. autre <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).</i> </p>
<p>37. Quel était/est votre employeur</p>	<p> <input type="radio"/> 1. un particulier employeur <input type="radio"/> 2. une association intermédiaire/entreprise mettant à disposition des particuliers, des aides à domicile <input type="radio"/> 3. une mairie <input type="radio"/> 4. un centre/maison d'accueil <input type="radio"/> 5. une maison de retraite <input type="radio"/> 6. autre </p>
<p>38. Quelles sont les coordonnées de votre employeur?</p>	<div style="border: 1px solid black; height: 30px; width: 100%;"></div>

39. Quelles étaient/sont vos activités	<input type="checkbox"/> 1. participer au diagnostic de la situation de la personne aidée et adapter l'intervention <input type="checkbox"/> 2. accompagner et aider les personnes dans les actes essentiels de leur vie quotidienne (déplacement, habillage, alimentation, toilette, prise de médicaments) <input type="checkbox"/> 3. accompagner et aider la personne dans les activités ordinaires (petits achats, entretien linge et cadre de vie) <input type="checkbox"/> 4. accompagner les personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle (activité de loisirs, participation à la gestion des documents familiaux) <input type="checkbox"/> 5. assurer la communication et la liaison avec les autres intervenants à domicile <input type="checkbox"/> 6. contribuer au maintien de l'éveil de la personne <input type="checkbox"/> 7. autre <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).</i>
40. Dans le cadre de vos activités, utilisez vous les compétences acquises durant la formation (service à la personne)	<input type="radio"/> 1. oui <input type="radio"/> 2. non
41. Occupez vous toujours cet emploi	<input type="radio"/> 1. oui (aller q°48) <input type="radio"/> 2. non (aller q°48)
42. Après cette formation si vous n'avez pas réussi à vous insérer dans ce secteur du SAP, quelles ont été les difficultés rencontrées	<input type="radio"/> 1. cibler les entreprises du secteur <input type="radio"/> 2. méconnaissance de la formation par les entreprises <input type="radio"/> 3. insuffisance en offre d'emploi <input type="radio"/> 4. manque de motivation <input type="radio"/> 5. problème de locomotion <input type="radio"/> 6. autre
43. Si vous ne travaillez pas dans le domaine du service à la personne, dans quel secteur travaillez vous	<input type="radio"/> 1. agriculture/pêche <input type="radio"/> 2. BTP <input type="radio"/> 3. industrie <input type="radio"/> 4. commerce <input type="radio"/> 5. hôtellerie/tourisme/restauration <input type="radio"/> 6. santé/social <input type="radio"/> 7. production alimentaire (cuisine, boulangerie, boucherie) <input type="radio"/> 8. transport/logistique <input type="radio"/> 9. secrétariat/informatique/comptabilité/gestion <input type="radio"/> 10. notariat/droit/justice <input type="radio"/> 11. art/théâtre/mode <input type="radio"/> 12. police/gendarmerie/sécurité <input type="radio"/> 13. enseignement/formation <input type="radio"/> 14. entretien/nettoyage <input type="radio"/> 15. autre
44. Quel type de contrat avez vous eu	<input type="radio"/> 1. CDD <input type="radio"/> 2. CDI <input type="radio"/> 3. Contrat aidé <input type="radio"/> 4. Job
45. Si vous êtes en formation ou si vous en avez suivi une, de quelle formation s'agit il	<div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>
46. Suite à cette formation, avez vous obtenu le diplôme	<input type="radio"/> 1. oui <input type="radio"/> 2. non

<p>47. Dans quel domaine avez vous créé votre entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> 1. agriculture/pêche <input type="radio"/> 2. BTP <input type="radio"/> 3. industrie <input type="radio"/> 4. commerce <input type="radio"/> 5. hôtellerie/tourisme/restauration <input type="radio"/> 6. santé/social <input type="radio"/> 7. aide à la personne <input type="radio"/> 8. production alimentaire (cuisine, boulangerie, boucherie) <input type="radio"/> 9. transport/logistique <input type="radio"/> 10. secrétariat/informatique/comptabilité/gestion <input type="radio"/> 11. notariat/droit/justice <input type="radio"/> 12. art/théâtre/mode <input type="radio"/> 13. police/gendarmerie/sécurité <input type="radio"/> 14. enseignement/formation <input type="radio"/> 15. entretien/nettoyage <input type="radio"/> 16. autre
<p>48. Votre situation actuelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> 2. bénéficiaire du RSA <input type="checkbox"/> 3. bénéficiaire ASS <input type="checkbox"/> 4. bénéficiaire ARE <input type="checkbox"/> 5. salarié dans le secteur du service à la personne <input type="checkbox"/> 6. chef d'entreprise <input type="checkbox"/> 7. salarié dans un autre secteur du service à la personne <input type="checkbox"/> 8. travailleur indépendant <input type="checkbox"/> 9. en formation <input type="checkbox"/> 10. autre <p><i>Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).</i></p>

ANNEXE 2

GUIDE D'ENTRETIEN ORGANISMES DE FORMATION

GUIDE D'ENTRETIEN ORGANISMES DE FORMATION

- 1 Présentation du cadre de l'entretien
- 2 Identification de l'organisme de formation
- 3 Identification de la personne interrogée :
- 4 Quelles formations dans le domaine du service à la personne avez-vous mises en place entre 2008 et 2010 ?
- 5 Quelles sont les caractéristiques des actions mises en place ?

Intitulé formation	Type	Niveau	Durée	Sanction	Nbre de sessions

- 6 Combien de bénéficiaires avez-vous accueillis au cours de cette période et quelles sont leurs principales caractéristiques ?
- 7 Comment vous recrutez les futurs stagiaires ? ont-ils généralement le niveau requis pour suivre cet enseignement ?
- 8 Quelle a été la situation des bénéficiaires en fin de formation ?
 - Insertion
 - Abandon
 - Chômage
 - Autre (à préciser)
- 9 Avez-vous des demandes d'entreprises qui souhaitent recruter du personnel ayant cette formation ?
- 10 Avez-vous des demandes d'entreprises souhaitant mettre en œuvre cette formation pour leurs salariés déjà recrutés ?
- 11 Quelles sont selon vous les forces et les faiblesses actuelles du secteur ?
- 12 Comment voyez-vous l'évolution de ce secteur « demain » ?
- 13 Comment l'offre actuelle des organismes de formation peut-elle évoluer pour correspondre encore mieux aux besoins en formation des entreprises du secteur ?

ANNEXE 3

GUIDE D'ENTRETIEN EMPLOYEURS

GUIDE D'ENTRETIEN ENTREPRISES SAP

1 - Présentation du cadre de l'entretien

2 - Identification de la structure (lieu, statut, nbre de salariés, nbre de clients)

3 - Identification de la personne interrogée :

4 - Vous avez recruté un ou plusieurs salariés ayant suivi une formation dans le domaine du service à la personne (DEAVS, Assistante de vie aux familles, BEPA SAP) pourriez-vous nous indiquer :

- *Le nombre de personnes recrutées*
- *La formation suivie par ces personnes DEAVS, Assistante de vie aux familles, BEPA SAP)*
- *Le type de contrat signé (CDI-CDD-Contrat aidé)*
- *L'intitulé du /ou des postes*
- *Les activités qui leurs sont confiées pour chaque poste*

5- Quels sont vos critères de sélection des personnes que vous embauchez ?

6- Le ou les salariés étaient-ils déjà salariés de votre structure avant la formation ?

7- Quel est votre niveau de satisfaction du travail accompli par ces salariés ?

8-L'offre actuelle des organismes de formation en matière de formation dans le secteur du service à la personne correspond-elle à aux besoins des entreprises ?

9-Avez-vous identifié des évolutions nécessaires à la formation / Y a-t-il des points sur lesquels vous souhaiteriez que les organismes de formation insistent davantage ?

10 - Avez-vous des attentes particulières en matière de compétences professionnelles et sociales ?

11- Quelle est votre vision actuelle de la situation du secteur des SAP en Martinique ?

12- Comment voyez-vous ce secteur « demain » ?

13 – Quels sont les efforts à faire pour mieux faire connaître les formations SAP et les compétences détenues par les titulaires des diplômes ou titre professionnel ?

14 – Connaissez- vous les diplômes ci – après et les compétences qui y sont associées ?

DEAVS	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
BEPA SAP	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Assistante de vie aux familles	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>

Pour les associations d'aide à la personne

15 – Quel est en général chez vous le statut du personnel intervenant dans le secteur du service à la personne

Mandataire

Employé de votre association

Pourquoi ce choix ?

16 – Quelle démarche mettez-vous en place pour veiller à ce que le profil du personnel envoyé à domicile corresponde aux besoins du bénéficiaire ?

Pour les hôpitaux, maison de retraite, centre d'accueil, centre de repos, garderie d'enfants

17 – Quel (s) est (sont) le(s) diplôme(s) que vous privilégiez lors d'une embauche dans le cadre de l'assistance aux personnes ?

Aise Soignante

AMP

DEAVS

Assistante de vie aux familles

BEPA SAP

Autre (s) à préciser

ANNEXE 4

LISTE DES ORGANISMES DE FORMATION RENCONTRES DANS LE CADRE DE L'ETUDE

Organismes	Interlocuteurs
Greta Nord Atlantique	Corinne LAURIER
C Cédille	Aurélie CENTAURE
GSI	Karine VENTURA
IFMES	Lucienne AUGUSTE CHARLERY
ACM2S Formation	Jean-Marie CLOVIS
MIC FORMATION	Marie-Andrée FAGE
GRETA Centre et Nord Caraïbes	Philippe NELZI
Greta Sud	Patrice MAREL
CFPPA du Robert	Marie-France LEGROS
AFFA	Philippe BONIFACE

ANNEXE 5

**LISTE DES STAGIAIRES DES FORMATIONS SAP
ENTRE 2008 ET 2010
(déjà transmise)**

ANNEXE 6

LISTE DES EMPLOYEURS RENCONTRES DANS LE CADRE DE L'ETUDE

Employeurs	Interlocuteurs
Maisons de retraite / Accueil / Repos	
Résidence Henri Bourgeois	Kristina JOSEPH MONROSE
Les Filaos - EHPAD DU Robert	M. FARDINI
LA VALERIANNE	Manuelle VESTRIS
Résidence l'Orchidée	Josiane GINA
Maison de retraite des Anses d'Arlets	Brigitte ALBANO
LA JOIE DE VIVRE	Mirette GERIER DUFOURNIER
EHPAD Marie-Olga ANCET	Karine TAREAU
Structures d'aide à domicile	
Association La Doucine	Constance LAVALLE
PROBIVI	Xavier LAVAL
Lakansyel	Yola FRANCOIS LUBIN
ASP Chez vous.com	Magali AUGUSTINE
La Ruby Mornaise	Sylvianne NIRDE
COVIVA	Jocelyne COUDIN
ASAMAD	Lydia PALCY et Marie-Claude CHARLEC
ASEP	Sandra XAVIER
AGAF	Aurore ANICET
K'NEL	Thérèse RAYMOND
AI Service Plus	Jocelyne ISAAC
Aide Pour Tous	Sylvianne JEAN PRIVAT
ALBAM	Patricia LARA
AJD	Jocelyne POULAIN
ALLIANCE	Yves FOULONGANI
CROIX ROUGE	Paulette SCHOLENT
NORADOM SERVICE	Sylvie MARECHAL
Particuliers Employeurs	
	Gislaine ANNETTE
	Josiane VELLAMALE
	Faustine BRENA
	Chrystelle LAURENT
	M. LATOUR
	Mme ASSELIN
Autres structures	
ADAPEI	Annick HELOISE
Crèche Les Minis Trésors	Danielle DESCAS
Martinique Autisme (SASFA l'ELAN)	Karine DUVAL

ANNEXE N° 7

SEXE	Nb. cit.	Fréq.
femme	269	98,2%
homme	5	1,8%
TOTAL CIT.	274	100%

ANNEXE N° 8

AGE	Nb. cit.	Fréq.
41-50 ans	127	46,4%
31-40 ans	69	25,2%
plus de 50 ans	51	18,6%
26-30 ans	22	8,0%
moins de 26 ans	4	1,5%
Non réponse	1	0,4%
TOTAL CIT.	274	100%

ANNEXE N° 9

CSP	Nb. cit.	Fréq.
employé	122	44,5%
sans emploi	73	26,6%
retraité	25	9,1%
ouvrier	15	5,5%
artisan-commerçant	13	4,7%
autre	13	4,7%
Non réponse	5	1,8%
profession libérale	4	1,5%
agriculteur/pêcheur	2	0,7%
cadre	2	0,7%
TOTAL OBS.	274	100%

ANNEXE N° 10

SITUATION FAMILIALE	Nb. cit.	Fréq.
célibataire	131	48,0%
en couple	111	40,7%
séparé/divorcé/veuf(ve)	31	11,4%
TOTAL CIT.	273	100%

ANNEXE N° 11

ENFANTS	Nb. cit.	Fréq.
oui	230	83,9%
non	37	13,5%
Non réponse	7	2,6%
TOTAL CIT.	274	100%

ANNEXE N° 12

NOMBRE D ENFANTS	Nb. cit.	Fréq.
entre 2 et 4	149	54,4%
1	60	21,9%
Non réponse	44	16,1%
plus de 4	21	7,7%
TOTAL CIT.	274	100%

ANNEXE N° 13

COMMUNE DE RESIDENCE	Nb. cit.	Fréq.
fort de france	40	14,6%
robert	30	10,9%
ste marie	25	9,1%
lorrain	20	7,3%
lamentin	19	6,9%
gros morne	14	5,1%
françois	12	4,4%
st joseph	11	4,0%
ste luce	11	4,0%
rivière salée	10	3,6%
ducos	10	3,6%
rivière pilote	8	2,9%
trinité	8	2,9%
schoelcher	7	2,6%
marigot	6	2,2%
morne rouge	6	2,2%
vaucelin	5	1,8%
anses d'arlet	4	1,5%
ste anne	4	1,5%
basse pointe	4	1,5%
ajoupa bouillon	3	1,1%
st esprit	3	1,1%
diamant	3	1,1%
morne vert	3	1,1%
carbet	3	1,1%
marin	2	0,7%
fond st denis	1	0,4%
st pierre	1	0,4%
bellefontaine	1	0,4%
grand rivière	0	0,0%
macouba	0	0,0%
case pilote	0	0,0%
trois ilets	0	0,0%
prêcheur	0	0,0%
TOTAL CIT.	274	100%

ANNEXE N° 14

DERNIERE CLASSE	Nb. cit.	Fréq.
CAP/BEP	116	42,3%
4ème/3ème	59	21,5%
BAC	57	20,8%
6ème/5ème	17	6,2%
étude supérieures	13	4,7%
autre	5	1,8%
classes primaires	4	1,5%
BP	3	1,1%
TOTAL CIT.	274	100%

ANNEXE N° 15

DIPLOME OBTENU	Nb. cit.	Fréq.
CAP/BEP	116	42,3%
aucun	62	22,6%
BAC/capacité	33	12,0%
brevet des collèges	23	8,4%
CEP (certificat d'études primaires)	13	4,7%
autre	10	3,6%
Non réponse	9	3,3%
DUT/BTS	3	1,1%
1er cycle universitaire	3	1,1%
BP	2	0,7%
TOTAL CIT.	274	100%

ANNEXE N° 16

SECTEUR FORMATION INITIALE	Nb. cit.	Fréq.
secrétariat/informatique/comptabilité/gestion	54	23,7%
santé/social	39	17,1%
autre	37	16,2%
hotellerie/tourisme/restauration	25	11,0%
commerce	18	7,9%
aide à la personne	17	7,5%
art/théâtre/mode	12	5,3%
agriculture/pêche	9	3,9%
entretien/nettoyage	8	3,5%
industrie	5	2,2%
production alimentaire (cuisine,boulangerie, boucherie)	2	0,9%
enseignement/formation	1	0,4%
notariat/droit/justice	1	0,4%
TOTAL CIT.	228	100%

ANNEXE N° 17

TRAVAIL AVANT FORMATION	Nb. cit.	Fréq.
oui	249	91,2%
non	24	8,8%
TOTAL CIT.	273	100%

ANNEXE N° 18

SECTEUR	Nb. cit.	Fréq.
aide à la personne	110	32,1%
commerce	50	14,6%
hotellerie/tourisme/restauration	45	13,1%
entretien/nettoyage	32	9,3%
secrétariat/informatique/comptabilité/gestion	31	9,0%
santé/social	21	6,1%
autre	19	5,5%
agriculture/pêche	12	3,5%
enseignement/formation	8	2,3%
industrie	5	1,5%
production alimentaire (cuisine,boulangerie, boucherie)	4	1,2%
transport/logistique	2	0,6%
BTP	2	0,6%
police/gendarmerie/sécurité	1	0,3%
art/théâtre/mode	1	0,3%
TOTAL CIT.	343	100%

ANNEXE N° 19

TYPE DE CONTRAT	Nb. cit.	Fréq.
CDI	127	45,4%
CDD	100	35,7%
Contrat aidé	31	11,1%
Job	22	7,9%
TOTAL CIT.	280	100%

ANNEXE N° 20

DUREE EXPERIENCE PROF	Nb. cit.	Fréq.
plus de 3 ans	174	70,4%
1 à 3 ans	49	19,8%
6 à 12 mois	18	7,3%
moins de 6 mois	6	2,4%
TOTAL CIT.	247	100%

ANNEXE N° 21

POURQUOI LA FORMATION	Nb. cit.	Fréq.
obtenir un diplome	148	30,3%
me reconvertir	80	16,4%
avoir d'autres compétences	77	15,7%
me permettre de trouver un travail	72	14,7%
accéder à la formation AS ou AMP	72	14,7%
obtenir de l'expérience	30	6,1%
avoir de la reconnaissance	4	0,8%
autre	4	0,8%
on m'a demandé d'y participer	2	0,4%
TOTAL CIT.	489	100%

ANNEXE N° 22

PERSONNE A L'INITIATIVE	Nb. cit.	Fréq.
vous même	227	82,8%
un conseiller ANPE/Pole Emploi	26	9,5%
un centre de formation	9	3,3%
autre	6	2,2%
PAIO/mission locale	4	1,5%
un ami	2	0,7%
TOTAL CIT.	274	100%

ANNEXE N° 23

TITRE DE FORMATION	Nb. cit.	Fréq.
DEAVS	180	65,7%
Assistante de vie aux familles (ADVf)	76	27,7%
BEPA SAP (service à la personne)	18	6,6%
TOTAL CIT.	274	100%

ANNEXE N° 24

REPARTITION DES FORMATIONS PAR CENTRE	Nb. cit.	Fréq.
AFPA	83	30,3%
Greta centre	39	14,2%
GSI	32	11,7%
IFMES	29	10,6%
Greta nord	28	10,2%
Greta sud	23	8,4%
CFPPA	18	6,6%
C Cédille	13	4,7%
Mic Formation	6	2,2%
autre	2	0,7%
CFA Agricole	1	0,4%
TOTAL OBS.	274	100%

ANNEXE N° 25

COMMUNE OF	Nb. cit.	Fréq.
trinité	84	30,7%
fort de france	72	26,3%
st joseph	29	10,6%
rivière pilote	23	8,4%
bellefontaine	13	4,7%
ste marie	12	4,4%
basse pointe	12	4,4%
gros morne	10	3,6%
robert	8	2,9%
lorrain	4	1,5%
lamentin	4	1,5%
schoelcher	2	0,7%
st pierre	1	0,4%
TOTAL OBS.	274	100%

ANNEXE N° 26

DEGRE DE SATISFACTION GLOBALE DE LA FORM	Nb. cit.	Fréq.
très satisfait	175	63,9%
plus ou moins satisfait	80	29,2%
Non réponse	15	5,5%
pas du tout satisfait	4	1,5%
TOTAL OBS.	274	100%

ANNEXE N° 27

DEMARCHES APRES FORMATION	Nb. cit.	Fréq.
candidature spontanée	135	27,8%
contact Pole Emploi	96	19,8%
utilisé votre réseau personnel	64	13,2%
participé à une formation complémentaire	42	8,7%
réintégré mon ancien emploi	30	6,2%
répondu aux petites annonces	23	4,7%
contact avec l'entreprise d'accueil du stage	23	4,7%
resté en contact avec le centre et les formateurs	21	4,3%
autre	17	3,5%
contact avec une structure d'accueil (CLI,PAIO,PLIE,Mission Locale)	12	2,5%
passé un concours	11	2,3%
démarche de création d'activité ou d'entreprise	7	1,4%
agence d'intérim	4	0,8%
TOTAL CIT.	485	100%

ANNEXE N° 28

<i>Entre la formation et aujourd'hui</i>	<i>Travail dans le secteur du SAP</i>	<i>Travail dans un secteur différent du SAP</i>	<i>Participé à une autre formation</i>	<i>Créé une entreprise</i>	<i>Rien</i>
Démarche mise en place après la formation					
Contact Pôle Emploi	21,2 %	21,6 %	16,4 %	0,0 %	20,0 %
Contact centre de formation	4,9 %	0,0 %	7,0 %	20,0 %	2,0 %
Contact structure d'accueil (PLIE...)	1,8 %	2,0 %	3,9 %	10,0 %	2,0 %
Agence d'intérim	0,6 %	3,9 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Contact structure de stage	6,1 %	5,9 %	3,9 %	0,0 %	2,0 %
Candidature spontanée	30,4 %	23,5 %	22,7 %	10,0 %	28,0 %
Passé un concours	2,1 %	0,0 %	3,1 %	10,0 %	2,0 %
Réponse petites annonces	5,2 %	7,8 %	1,6 %	0,0 %	6,0 %
Utilisation réseau personnel	14,4 %	11,8 %	7,8 %	0,0 %	18,0 %
Participation formation complémentaire	4,3 %	3,9 %	28,9 %	10,0 %	4,0 %
Démarche de création d'entreprise	0,3 %	0,0 %	1,6 %	30 %	6,0 %
Intégré un ancien emploi	5,8 %	17,6 %	1,6 %	0,0 %	0,0 %
Autre	2,8 %	2,0 %	1,6 %	10,0 %	10,0 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

ANNEXE N° 29

ENTRE FORMATION ET AUJOURDHUI	Nb. cit.	Fréq.
trouvé un emploi dans le secteur du SAP	180	58,1%
suivi une autre formation	65	21,0%
trouvé un emploi dans un secteur différent du SAP	31	10,0%
rien	30	9,7%
créé votre entreprise	4	1,3%
TOTAL CIT.	310	100%

ANNEXE N° 30

FORMATION	Effectif concerné	%
Formation d'Aide-Soignant	16	25,0 %
AMP	16	25,0 %
Assistant de soin en gérontologie	9	14,1 %
Module complémentaire ADVF	6	9,4 %
DEAVS	2	3,1 %
Formation complémentaire en esthétique	2	3,1 %
Module complémentaire « Aide aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer	2	3,1 %
APH (Agent de Propreté et d'Hygiène)	1	1,6 %
Auxiliaire de Puériculture	1	1,6 %
BTS Services et Prestations du Secteur Sanitaire et Social	1	1,6 %
CAP Petite Enfance	1	1,6 %
Conseillère en hygiène de vie	1	1,6 %
DUMT SAP (Diplôme Universitaire de Management Territorial Service à la Personne)	1	1,6 %
Encadrant technique Des ADVF	1	1,6 %
Préparation concours Aide- Soignant	1	1,6 %
Préparation au concours AMP	1	1,6 %
TISF	1	1,6 %
VAE DEAVS	1	1,6 %

ANNEXE N° 31

DIFFICULTES RENCONTREES	Nb. cit.	Fréq.
autre	14	51,9%
insuffisance en offre d'emploi	5	18,5%
manque de motivation	4	14,8%
méconnaissance de la formation par les entreprises	3	11,1%
cibler les entreprises du secteur	1	3,7%
TOTAL CIT.	27	100%

ANNEXE N° 32

SECTEUR DE TRAVAIL AUTRE QUE SAP	Nb. cit.	Fréq.
hotellerie/tourisme/restauration	8	29,6%
agriculture/pêche	4	14,8%
santé/social	3	11,1%
entretien/nettoyage	3	11,1%
secrétariat/informatique/comptabilité/gestion	2	7,4%
enseignement/formation	2	7,4%
commerce	2	7,4%
transport/logistique	1	3,7%
BTP	1	3,7%
police/gendarmerie/sécurité	1	3,7%
TOTAL CIT.	27	100%

ANNEXE N° 33

CREATION ENTREPRISE	Nb. cit.	Fréq.
aide à la personne	3	75,0%
santé/social	1	25,0%
TOTAL CIT.	4	100%

ANNEXE N° 34

UTILISATION COMPETENCES ACQUISES	Nb. cit.	Fréq.
oui	169	93,9%
non	11	6,1%
TOTAL CIT.	180	100%

ANNEXE N° 35

QUELLES ACTIVITES	Nb. cit.	Fréq.
accompagner et aider les personnes dans les actes essentiels de leur vie quotidienne	164	33,3%
accompagner et aider la personne dans les activités ordinaires	129	26,2%
contribuer au maintien de l'éveil de la personne	67	13,6%
accompagner les personnes dans les activités de la vie sociale/relationnelle	59	12,0%
assurer la communication et la liaison avec les autres intervenants à domicile	43	8,7%
participer au diagnostic de la situation de la personne aidée	23	4,7%
autre	7	1,4%
TOTAL CIT.	492	100%

ANNEXE N° 36

SITUATION ACTUELLE FINALE	Nb. cit.	Fréq.
demandeur d'emploi	147	53,6%
salarié dans le secteur du service à la personne	115	42,0%
en formation	33	12,0%
bénéficiaire du RSA	31	11,3%
salarié dans un autre secteur du service à la personne	25	9,1%
bénéficiaire ASS	11	4,0%
autre	10	3,6%
bénéficiaire ARE	6	2,2%
chef d'entreprise	2	0,7%
travailleur indépendant	2	0,7%
TOTAL OBS.	274	